

Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la transformation des matières plastiques et du caoutchouc

Octobre 2024





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfec](https://www.instagram.com/spfec)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

013-25

Table des matières

Avant-propos.....	7
Executive summary.....	8
1. Contexte économique.....	10
1.1. Belgique.....	10
1.2. L'Union européenne et le reste du monde.....	11
2. Présentation globale des secteurs.....	12
2.1. Conjoncture.....	12
2.2. Valeur ajoutée.....	13
2.3. Chiffre d'affaires.....	14
2.4. Production selon l'indice de production industrielle.....	15
2.5. Emploi.....	15
2.6. Commerce extérieur.....	17
2.7. Entreprises par taille.....	17
2.8. Tableau de synthèse du poids des secteurs.....	19
3. Analyse sectorielle.....	20
3.1. Présentation du chapitre.....	20
3.2. Liste des indicateurs.....	21
3.2.1. Chiffre d'affaires.....	21
3.2.2. Investissements.....	21
3.2.3. Indice de la production industrielle.....	21
3.2.4. Prix à la production (indice).....	22
3.2.5. Emploi.....	22
3.2.6. Masse salariale.....	22
3.2.7. Nombre d'employeurs.....	23
3.2.8. Créations d'entreprises.....	23
3.2.9. Radiations d'entreprises.....	23
3.2.10. Assujettis à la TVA.....	23
3.2.11. Faillites.....	23
3.2.12. Emplois perdus à la suite de faillites.....	24
3.2.13. Exportations et importations.....	24
3.2.14. Balance commerciale.....	24
3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle.....	25
3.4. Fiches sectorielles.....	34
Industrie chimique, industrie pharmaceutique et fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22).....	34
Industrie chimique (C20).....	36
Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	38

Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	40
Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3).....	42
Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	44
Fabrication d'autres produits chimiques (C20.5).....	46
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	48
Industrie pharmaceutique (C21).....	50
Fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1).....	52
Fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2).....	54
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	57
Fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	59
Fabrication de produits en plastique (C22.2).....	61
Annexe.....	63
Nomenclature NACE.....	63

Liste des graphiques

Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière, dans les secteurs de la chimie (a) et dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc.....	12
Graphique 2-2. Évolution du chiffre d'affaires dans les trois secteurs (C20-C22).....	14
Graphique 2-3. Évolution de l'indice de production industrielle en Belgique dans l'ensemble des trois secteurs (C20-C22).....	15
Graphique 2-4. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans les secteurs de la chimie.....	16
Graphique 2-5. Situation de la balance commerciale en 2023.....	17
Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22).....	35
Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22).....	35
Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique (C20).....	37
Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique (C20).....	37
Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	39
Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	39
Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	41
Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	41
Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3).....	43
Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3).....	43

Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	45
Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	45
Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)	47
Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)	47
Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	49
Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	49
Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie pharmaceutique (C21)	51
Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie pharmaceutique (C21)	51
Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	53
Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	53
Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	56
Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	56
Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	58
Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	58
Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	60
Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	60
Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2).....	62
Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2).....	62

Liste des tableaux

Tableau 1-1. Prévisions de croissance économique et inflation (IPC) en Belgique.....	10
Tableau 1-2. Prévisions de croissance du PIB dans un contexte international.....	11
Tableau 2-1. Valeur ajoutée des secteurs.....	14
Tableau 2-2. Répartition du nombre d'entreprises assujetties par classe d'emploi	18
Tableau 2-3. Tableau de synthèse du poids de l'industrie chimique, pharmaceutique et des caoutchouc et plastiques.....	19
Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)	34
Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique (C20)	36
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	38
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	40
Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3).....	42
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	44
Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5).....	46
Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)	48
Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique (C21)	50
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	52
Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	55
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)	57
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	59
Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en plastique (C22.2).....	61
Tableau 0-1. Nomenclature NACE-de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	63

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, les deux organisations ont mis en place un projet commun dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Octobre 2024 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Aurélien Pavlou et David Restiaux). Ce rapport fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune et Maïté Kervyn de Lettenhove).

Le rapport de conjoncture précédent sur les évolutions de ces secteurs date de 2023 et est disponible sur le site web du SPF Economie : « [Rapport sur la conjoncture économique de l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Octobre 2023](#) ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions. Elles sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

L'étude a été clôturée le 31 octobre 2024.

Executive summary

Contexte général

La **croissance économique belge** a progressé de 1,3 % en 2023, une croissance de moindre ampleur qu'en 2022, année encore marquée par la reprise économique faisant suite à la crise sanitaire. Le Bureau fédéral du Plan prévoit une croissance du PIB pour la Belgique de 1,1 % en 2024 et de 1,3 % en 2025.

Toujours selon le Bureau fédéral du Plan, l'inflation annuelle, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), se limiterait à 3,1% en 2024 après avoir atteint un niveau élevé de 4,1 % en 2023.

Les dernières prévisions de croissance du FMI d'octobre 2024 mettent en exergue un léger ralentissement de la croissance du **PIB mondial** pour 2024 suivi d'une stabilisation en 2025, tandis que la **croissance économique américaine** ralentirait lors de ces deux années et de manière plus marquée en 2025.

Les économies avancées, en particulier la **zone euro**, ont été les plus durement touchées par le ralentissement en 2023. En effet, la croissance du PIB dans la zone euro n'a atteint que 0,4 % en 2023. La croissance devrait cependant repartir à la hausse pour atteindre 0,8 % en 2024 et 1,2 % en 2025.

Aperçu général des secteurs

La **courbe de conjoncture dans les secteurs de la chimie** évoluait à un niveau inhabituellement faible lors de l'année 2023. Elle s'est ensuite sensiblement redressée et a évolué à la hausse de janvier à mai 2024, mois des dernières données lissées publiées. Les dernières données brutes indiquent toutefois un début de tendance baissière pour cet indicateur.

Le constat est sensiblement identique concernant la **confiance des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc**, à la différence près qu'ici les dernières données brutes indiquent la poursuite de la franche tendance haussière entamée en ce début 2024.

En 2023, l'industrie chimique (C20) a compté pour 1,5 % de la **valeur ajoutée belge** créée cette année. L'industrie pharmaceutique (C21) a gagné en importance sur la période d'observation et a atteint un poids de 2,8 % de la valeur ajoutée totale en 2023.

Les secteurs de l'industrie de la chimie (C20-C22) ont enregistré une diminution de leur **chiffre d'affaires** de 14,1 % en 2023 par rapport à 2022. Sur les trois secteurs, celui de la chimie (C20) a connu le plus fort repli de son chiffre d'affaires (-22,4 % en glissement annuel), tandis que le chiffre d'affaires du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) a connu un recul de 8,5 %. Seule l'industrie pharmaceutique (C21) a vu son chiffre d'affaires augmenter en 2023 (+5,2 %) en 2023.

La **production** des secteurs de la chimie (C20-C22) a connu une diminution en 2023 par rapport à 2022 (-16,3 %), principalement en raison d'une forte chute de la production de l'industrie pharmaceutique (C21).

En 2023, le **nombre de postes de travail** pour l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) s'est à nouveau inscrit à la hausse à un an d'écart, s'établissant à 99.487 postes de travail. Il s'agit du meilleur résultat pour la période 2019-2023. Toutefois, ce résultat positif est uniquement imputable à l'industrie pharmaceutique (C21). La même observation est valable pour l'approche en **équivalents temps plein** en 2023.

En 2023, l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) présentait un **solde de la balance commerciale excédentaire** s'élevant à près de 28,1 milliards d'euros. Au niveau de détail NACE3, seules la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) et la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) ont enregistré un déficit commercial en 2023, respectivement de près de 1,5 milliard d'euros et de 162,8 millions d'euros.

En 2023, l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) comptait 2.218 **entreprises assujetties à la TVA**, en repli pour la première fois sur la période 2019-2023. La quasi-totalité de ces entreprises assujetties à la TVA sont des PME de moins de 250 travailleurs (96,3 %). De plus, près de deux tiers des entreprises de ces secteurs sont des micro-entreprises (65,1 %), c'est-à-dire des

entreprises comptant moins de cinq travailleurs. L'industrie pharmaceutique (C21) compte la proportion la plus importante de micro-entreprises et de très grandes entreprises parmi les trois secteurs analysés.

Industrie chimique (C20)

L'industrie chimique (C20) a connu une évolution assez défavorable **en 2023**. En effet, la plupart des indicateurs ont évolué négativement et trois d'entre eux affichaient même leur moins bon résultat sur la période d'observation (2019-2023). Il s'agit de la production industrielle, des créations et des radiations d'entreprises. Parmi les évolutions défavorables, notons aussi la diminution du chiffre d'affaires, le recul du nombre de postes de travail et des entreprises assujetties à la TVA. Si le nombre de créations d'entreprises et celui des radiations d'entreprises affichent tous deux la même évolution défavorable qu'en 2022, le solde créations-radiations est devenu négatif pour la première fois de la période d'analyse, indiquant donc une dynamique entrepreneuriale assez mauvaise. Le commerce extérieur a également fait preuve d'un moindre dynamisme en 2023, avec une diminution des exportations et des importations, mais également de l'excédent commercial. Quelques indicateurs tirent néanmoins leur épingle du jeu, comme les investissements qui ont connu une augmentation marquée en 2023, atteignant un niveau record sur les cinq années observées. Les faillites se sont réduites, de même que les emplois perdus à la suite de ces faillites. **En première partie d'année 2024**, la situation ne semble pas s'améliorer pour l'industrie chimique. En effet, le chiffre d'affaires continue de se réduire, à l'instar du commerce extérieur. Par ailleurs, le nombre de postes de travail diminue également, les faillites repartent à la hausse et le nombre d'emplois perdus à la suite de celles-ci explose. En revanche, les investissements continuent d'être dynamiques et la production est de nouveau à la hausse.

Industrie pharmaceutique (C21)

L'industrie pharmaceutique (C21) a connu une **année 2023** un peu mitigée. Si certains indicateurs enregistrent leur meilleur résultat sur la période d'observation, ou continuent de progresser, d'autres indicateurs sont au rouge. Ainsi, parmi les indicateurs ayant connu une évolution favorable en 2023, on retrouve le chiffre d'affaires, les investissements, le nombre de postes de travail, ainsi que la remarquable absence de faillite. Inversement, la production s'est contractée et, à l'exception des faillites, tous les indicateurs en lien avec la dynamique entrepreneuriale se sont dégradés en 2023. Les créations d'entreprises ont été moins nombreuses et les radiations plus fréquentes, entraînant une diminution du nombre d'entreprises assujetties à la TVA. Le commerce extérieur de l'industrie pharmaceutique a fortement chuté, surtout du côté des exportations, ce qui s'est traduit par une détérioration de l'excédent commercial. La situation semble s'être quelque peu détériorée au **premier semestre de 2024**, les investissements et les faillites ayant évolué de manière défavorable. L'excédent commercial s'est toutefois renforcé lors du premier semestre de 2024, par comparaison à la même période de 2023, bien que le recul des exportations et des importations se soit poursuivi.

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a connu une année assez maussade **en 2023**, la plupart des indicateurs économiques suivis ayant évolué défavorablement. Ainsi, la production et le chiffre d'affaires se sont sensiblement repliés et les indicateurs en lien avec le marché du travail sont en berne, tout comme ceux liés à la dynamique entrepreneuriale, à la petite exception du nombre d'emploi perdus à la suite des faillites. Seuls les investissements et la masse salariale ont enregistré des résultats positifs mais leur croissance était inférieure à un pourcent dans les deux cas. Par ailleurs, si la balance commerciale s'améliore, cela résulte d'une chute marquée des importations et non d'une hausse des exportations. La situation semble s'aggraver en ce **début d'année 2024** où tous les indicateurs, investissements et masse salariale inclus, ont connu un développement négatif.

Vous trouverez plus d'informations dans le chapitre 3 de ce rapport. Ce chapitre contient des fiches détaillées par secteur, jusqu'à un niveau de 3 digits selon la nomenclature NACE.

1. Contexte économique

1.1. Belgique

Perspectives

La **croissance économique** belge a progressé de 1,3 % en 2023, en ralentissement par rapport à la croissance de 4,2 % observée en 2022, année marquant la fin du rebond faisant suite à la crise sanitaire. Les prévisions pour 2024 et 2025 affichent à nouveau un rythme de croissance encore plus modéré. En effet, le **Bureau fédéral du Plan** prévoit dans son **Budget économique de septembre** une croissance du PIB de 1,1 % en 2024 et 1,3 % en 2025.

La croissance économique en 2024 serait soutenue tant par la demande intérieure que par les exportations nettes. En 2025, seule la demande intérieure soutiendrait la croissance du PIB, les exportations nettes y contribuant négativement malgré une reprise du dynamisme commercial après deux années de recul des exportations et importations. Au sein de la demande intérieure, la consommation des particuliers et les investissements des entreprises seraient les principaux contributeurs à la croissance économique prévue.

Tableau 1-1. Prévisions de croissance économique et inflation (IPC) en Belgique

En %, sauf indication contraire.

Belgique	2022	2023	2024 (p)	2025 (p)
PIB	4,2	1,3	1,1	1,3
Dépenses de consommation finale des ménages et ISBL	3,6	0,6	1,1	1,6
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	3,3	3,2	1,4	1,1
Formation brute de capital fixe	1,7	3,5	1,6	2,5
Exportations (biens et services)	5,8	-7,1	-1,9	1,9
Importations (biens et services)	5,8	-6,8	-2,6	2,3
Contribution des exportations nettes (en point de pourcentage)	0,1	-0,2	0,6	-0,3
Inflation totale (IPC)	9,6	4,1	3,1	1,8

Note : ISBL = institutions sans but lucratif.

Source : ICN (BNB), Bureau fédéral du Plan (Budget économique - [Prévisions économiques](#) 2024-2025, 11 septembre 2024, et [prévisions d'inflation](#), 5 novembre 2024).

Selon le Bureau fédéral du Plan, l'**inflation** annuelle, mesurée à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC), a atteint 9,6 % en 2022, un niveau exceptionnel principalement imputable à la crise énergétique et à la hausse des prix des matières premières. L'inflation a néanmoins chuté à 4,1 % en 2023 et les prévisions font état d'une hausse des prix de 3,1 % en 2024. Il faudra attendre 2025 pour que l'inflation repasse sous l'objectif de 2 % fixé par la Banque centrale européenne en atteignant 1,8 %.

1.2. L'Union européenne et le reste du monde

Le tableau 1-2 présente un aperçu des prévisions d'octobre du FMI et la mesure dans laquelle elles ont changé par rapport à celles de juillet.

Tableau 1-2. Prévisions de croissance du PIB dans un contexte international

	Croissance du PIB (en %)		Prévisions de croissance du PIB d'octobre (FMI)		Différence avec les prévisions de juillet (FMI)	
	2022	2023	2024 (e)	2025 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Environnement international						
Monde	3,6	3,3	3,2	3,2	0,0	-0,1
États-Unis	2,5	2,9	2,8	2,2	0,2	0,3
Chine	3,0	5,2	4,8	4,5	-0,2	0,0
Zone euro	3,3	0,4	0,8	1,2	-0,1	-0,3
Belgique	3,0	1,4	1,1	1,2	n.d.	n.d.
Allemagne	1,4	-0,3	0,0	0,8	-0,2	-0,5
France	2,6	1,1	1,1	1,1	0,2	-0,2
Pays-Bas	5,0	0,1	0,6	1,6	-0,1	0,1
Royaume-Uni	4,8	0,3	1,1	1,5	0,4	0,0
Japon	1,2	1,7	0,3	1,1	-0,4	0,1

(e) = estimation

Source : FMI ([World Economic Outlook](#), Octobre 2024).

Le FMI a maintenu la prévision d'une stabilisation de la **croissance économique mondiale** pour 2024 et 2025, même si elle cache d'importantes révisions au sein des différentes zones. Le relèvement des prévisions de croissance pour les États-Unis a compensé la baisse de celles des autres pays avancés et notamment des plus grands pays européens. Ainsi, après avoir atteint 3,3 % en 2023, la croissance économique mondiale se stabiliserait à 3,2 % en 2024 et en 2025.

Après s'être élevée à 2,9 % en 2023, la **croissance économique américaine** ralentira légèrement en 2024 et de manière plus sensible en 2025.

Les économies de la **zone euro** ont vu leur taux de croissance brutalement chuter en 2023, **l'Allemagne** étant même entrée en récession (-0,3 %). Le ralentissement économique a également été très important aux **Pays-Bas** (+0,1 %). À l'instar de la zone euro, ces deux pays vont cependant voir leur croissance s'accroître entre 2023 et 2025. Ce n'est pas le cas de la **France** qui, après une année 2023 meilleure que celle de l'Allemagne et des Pays-Bas, connaîtra le même taux de croissance pour 2024 et 2025 (+1,1 %). Alors que la Belgique a mieux résisté que ses voisins en 2023 (+1,4 %), son PIB croîtra plus faiblement en 2024 (+1,1 %) avant de connaître une légère accélération en 2025 (+1,2 %). Les prévisions de croissance pour la zone euro et l'Allemagne ont été revues à la baisse pour les deux années (2024 et 2025) par rapport aux prévisions de juillet 2024. C'est aussi le cas de la France pour 2025 et des Pays-Bas pour 2024, mais dans ces deux cas, cette différence est exactement compensée par une réévaluation à la hausse pour l'autre année de prévision.

Quant à la croissance du PIB de la **Chine**, elle s'affaiblirait en 2024 (+4,8 %), et à nouveau en 2025 (+4,5 %). Dans ce cas-ci, la croissance a été revue à la baisse pour 2024 par rapport aux prévisions de juillet 2024.

2. Présentation globale des secteurs

2.1. Conjoncture

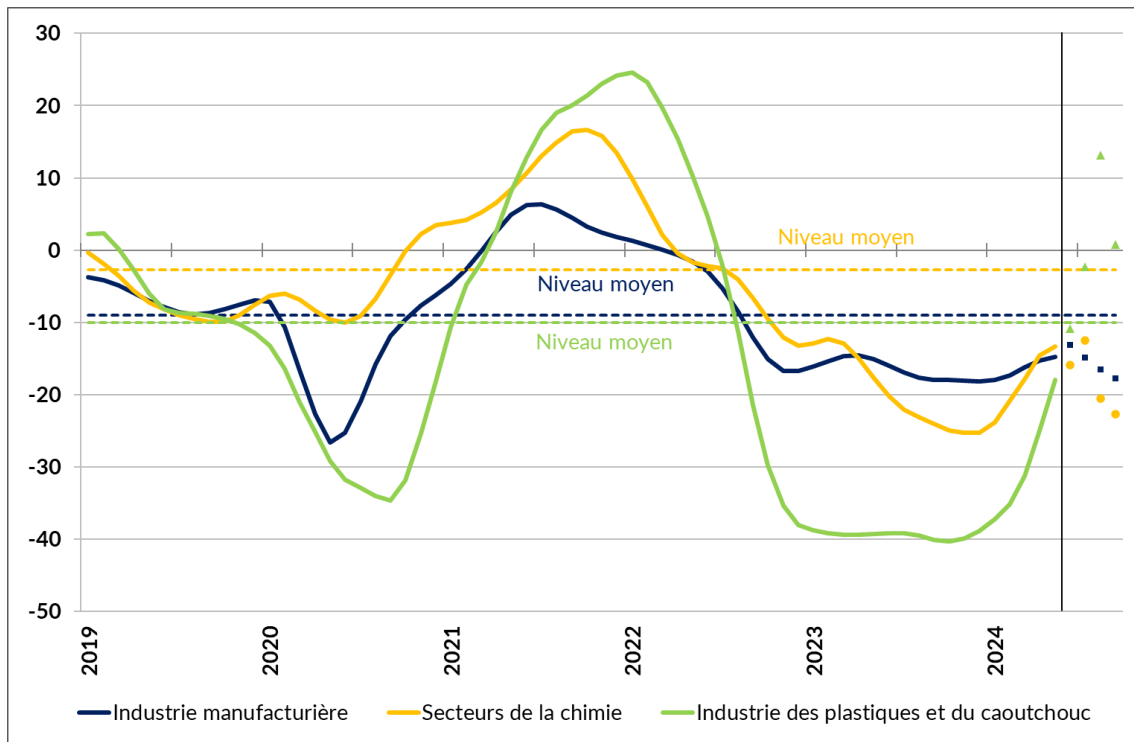
Chimie (y compris les sciences de la vie)

Le graphique 2-1 présente la **courbe lissée de conjoncture de l'industrie manufacturière** pour la période allant de janvier 2019 à mai 2024. Cette courbe lissée a été complétée par des données brutes pour les quatre mois suivants, plus précisément de juin 2024 à septembre 2024, dans le but de montrer les dernières évolutions en matière de confiance des entrepreneurs.

Si la confiance dans l'industrie manufacturière s'est effondrée en 2020 en raison de la crise sanitaire, elle avait néanmoins fortement rebondi par la suite pour atteindre des niveaux particulièrement élevés en milieu d'année 2021. Elle s'est ensuite détériorée progressivement en fin d'année 2021 et tout au long de 2022. La confiance des entrepreneurs s'est quelque peu améliorée durant les 4 premiers mois de 2023, elle s'est toutefois affaiblie par la suite pour rester assez stable quoiqu'à un niveau relativement faible jusqu'en fin d'année 2023. Depuis le début de l'année 2024 la courbe lissée montre à nouveau une tendance haussière mais les dernières données brutes indiquent toutefois une légère dégradation de celle-ci.

La confiance des entrepreneurs est restée fort négative tout au long de 2023 et des neuf premiers mois de 2024 et en dessous de sa moyenne de long terme (2008-2024M9).

Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière, dans les secteurs de la chimie (a) et dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc



(a) Code NACE : 20.1, 20.2, 20.3, 20.4, 20.5, 21.1 et 21.2

Source : BNB, enquêtes de conjoncture. Le niveau moyen est calculé depuis janvier 2008.

La **courbe de conjoncture dans les secteurs de la chimie** possède un profil assez similaire à celui de l'industrie manufacturière. La confiance des entrepreneurs des secteurs de la chimie a toutefois mieux résisté à la crise du Covid-19 que celle des entrepreneurs de l'industrie manufacturière. La confiance s'est même accrue fortement entre juillet 2020 et octobre 2021, les perspectives du secteur étant plus favorables avec les recherches initiées pour la création d'un vaccin. Toutefois, avec la poussée inflationniste qui a débuté en fin d'année 2021 et s'est amplifiée en 2022 à la suite

notamment de la guerre en Ukraine, la confiance des entrepreneurs s'est fortement détériorée, passant sous son niveau moyen de longue période et s'en écartant de plus en plus. Si un sursaut de confiance a eu lieu en février et mars 2023, il n'a été que de courte durée. La confiance a en effet continué à se détériorer, la courbe lissée de l'industrie chimie passant significativement sous celle de l'industrie manufacturière, ce qui est inhabituel. La confiance des entrepreneurs des secteurs de la chimie a recommencé à progresser en début d'année 2024, la courbe lissée repassant au-dessus de celle de l'industrie manufacturière. Cependant, les dernières données brutes montrent un affaissement prononcé de la confiance des entrepreneurs de la chimie, plus marqué que celui des entrepreneurs de l'industrie manufacturière. Ce niveau particulièrement bas de confiance des entrepreneurs du secteur de la chimie trouve son origine dans leur appréciation du carnet de commandes, pour lequel ils font preuve d'un pessimisme important, mais également dans leur prévision d'emploi et de la demande. En revanche, les entrepreneurs du secteur de la chimie font preuve d'optimisme concernant leur appréciation du niveau des stocks.

La confiance des entrepreneurs de l'industrie de la chimie s'est écartée fortement de sa moyenne de longue période en 2023. Si la courbe lissée s'en rapprochait de plus en plus en 2024, les dernières données brutes semblent indiquer à nouveau un écartement.

Plastiques et caoutchouc

Le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** a été plus sévèrement touché par la crise du Covid-19 que l'industrie manufacturière dans son ensemble. La **confiance des entrepreneurs** du secteur des plastiques et du caoutchouc s'est en effet détériorée jusqu'en septembre 2020 avant de rebondir de façon marquée et d'atteindre un pic de confiance en janvier 2022, les entrepreneurs faisant preuve d'optimisme avec la reprise économique. Néanmoins, comme ce fut le cas pour le secteur de la chimie, la guerre en Ukraine et la crise énergétique ont eu de fortes conséquences sur la confiance des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc. Dès lors, celle-ci a baissé graduellement tout au long de 2022 et est même passée sous son niveau moyen de longue période à partir d'août 2022. Par ailleurs, depuis novembre 2022, elle affiche un niveau inférieur à celui observé pendant le creux de confiance lors de la crise sanitaire.

Cette perte de confiance des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc s'est poursuivie en début d'année 2023, avant de montrer une certaine stabilisation à un niveau toutefois fort bas pour le reste de l'année 2023. L'année 2024 a été marquée par un retour de l'optimisme, la courbe lissée se redressant très franchement lors des cinq premiers mois, tendance qui semble se confirmer avec les dernières données brutes disponibles. La confiance des entrepreneurs de ce secteur semble se rapprocher de plus en plus de sa moyenne de long terme.

L'évolution de l'année 2024 résulte de l'optimisme des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) au niveau des prévisions d'emploi et des commandes. Par ailleurs, l'appréciation du carnet de commandes est moins négative qu'auparavant. Malgré cela, l'appréciation des stocks est marquée par un recul significatif.

2.2. Valeur ajoutée

En 2023, la **valeur ajoutée** créée par les industries chimiques (C20), pharmaceutiques (C21), du caoutchouc et du plastique (C22) ainsi que des autres produits minéraux non métalliques (C23) s'élevait à près de 28,5 milliards d'euros, contre 29,9 milliards d'euros un an plus tôt. Cette baisse de la valeur ajoutée en 2023 a pour effet que la part de ces secteurs dans la valeur ajoutée globale est passée de 5,9 % à 5,3 %.

Parmi ces quatre secteurs, l'industrie pharmaceutique (C21) occupe la part la plus importante avec une valeur ajoutée de 15,1 milliards d'euros ; c'est également la seule branche dont la valeur ajoutée a augmenté par rapport à 2022. L'industrie chimique (C20) arrive en seconde position avec 7,9 milliards d'euros, en forte diminution par rapport aux 10,1 milliards d'euros enregistrés en 2022. Ces résultats contrastés ont pour résultat un écart de plus en plus marqué au fil du temps. En effet, la valeur ajoutée des industries chimiques (C20) se montait encore à 8,8 milliards d'euros en 2019, contre 10,4 milliards d'euros pour celle de l'industrie pharmaceutique (C21). La valeur ajoutée de l'industrie chimique équivalait donc à près de 84,5 % de celle de l'industrie pharmaceutique en 2019 contre à peu près seulement la moitié en 2023.

Tableau 2-1. Valeur ajoutée des secteurs

À prix courants, en millions d'euros.

Branche d'activité	2019	2020	2021	2022	2023
Valeur ajoutée totale	429.083,2	417.994,9	452.382,9	508.199,7	539.071,6
Industrie chimique (C20)	8.801,2	8.381,9	7.741,4	10.137,2	7.913,5
Industrie pharmaceutique (C21)	10.417,0	11.789,1	9.613,4	14.080,0	15.084,9
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) et d'autres produits minéraux non métalliques (C23)	5.104,1	5.025,2	5.008,3	5.646,6	5.462,2
C20-C23	24.322,3	25.196,2	22.363,1	29.863,8	28.460,6
Poids	5,7%	6,0%	4,9%	5,9%	5,3%

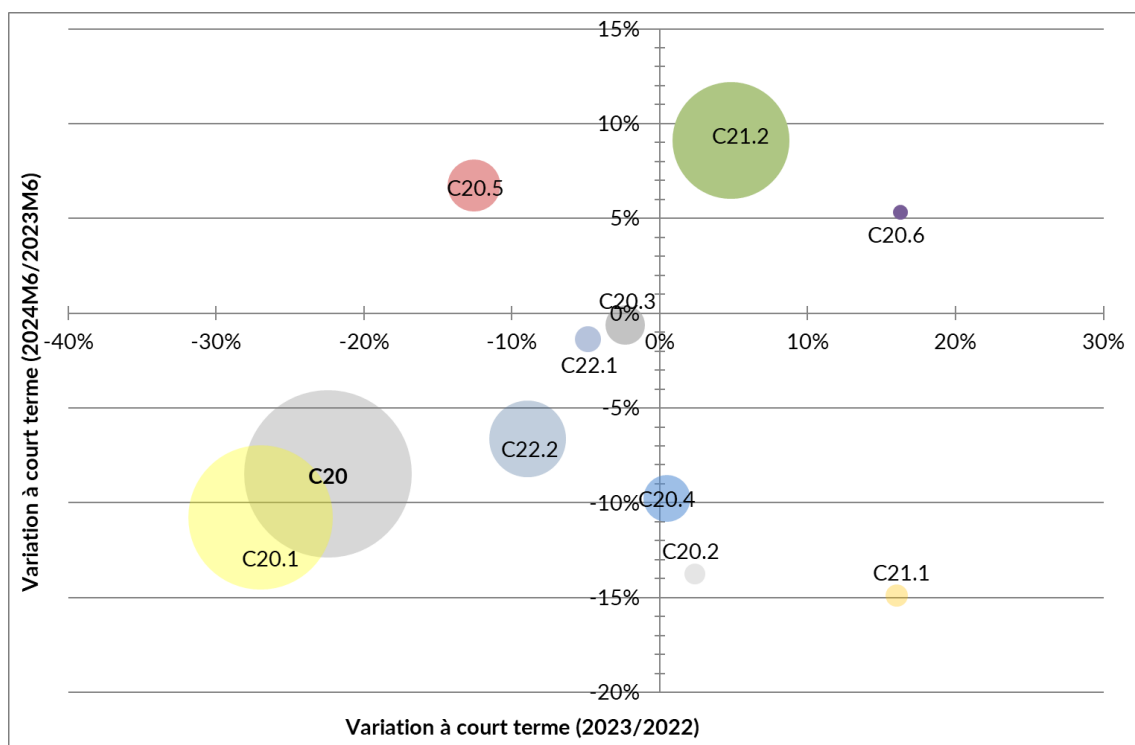
Source : Banque nationale de Belgique (stat.nbb – comptes détaillés en 38 branches).

2.3. Chiffre d'affaires

L'ensemble des trois secteurs (C20-C22) a enregistré une baisse de 14,1 % de son chiffre d'affaires en 2023 par rapport à 2022. Parmi les trois secteurs, l'industrie chimique (C20) est celui dont le chiffre d'affaires a le plus augmenté à la suite de la crise du coronavirus, mais également celui qui en a connu la plus forte diminution en 2023 (-22,4 % en glissement annuel). En revanche, la diminution du chiffre d'affaires du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) a été plus limitée, reculant de 8,5 % en 2023. Seule l'industrie pharmaceutique (C21) enregistre une hausse de son chiffre d'affaires de 5,2 % en 2023.

Si l'on examine les données des **six premiers mois de 2024** par rapport aux six premiers mois de 2023, le chiffre d'affaires poursuit la même évolution que celle observée en 2023 tant au niveau global que pour chacun de ces trois secteurs pris séparément. Ainsi, le chiffre d'affaires des trois secteurs réunis a diminué de 3,7 %, tandis que celui de **l'industrie chimique** a diminué de 8,5 % et celui du secteur des plastiques et du caoutchouc de 6,1 %. En revanche, le chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique a augmenté de 8,1 % pendant cette période, sans toutefois compenser la baisse de chiffre d'affaires enregistrée par les deux autres secteurs.

Graphique 2-2. Évolution du chiffre d'affaires dans les trois secteurs (C20-C22)



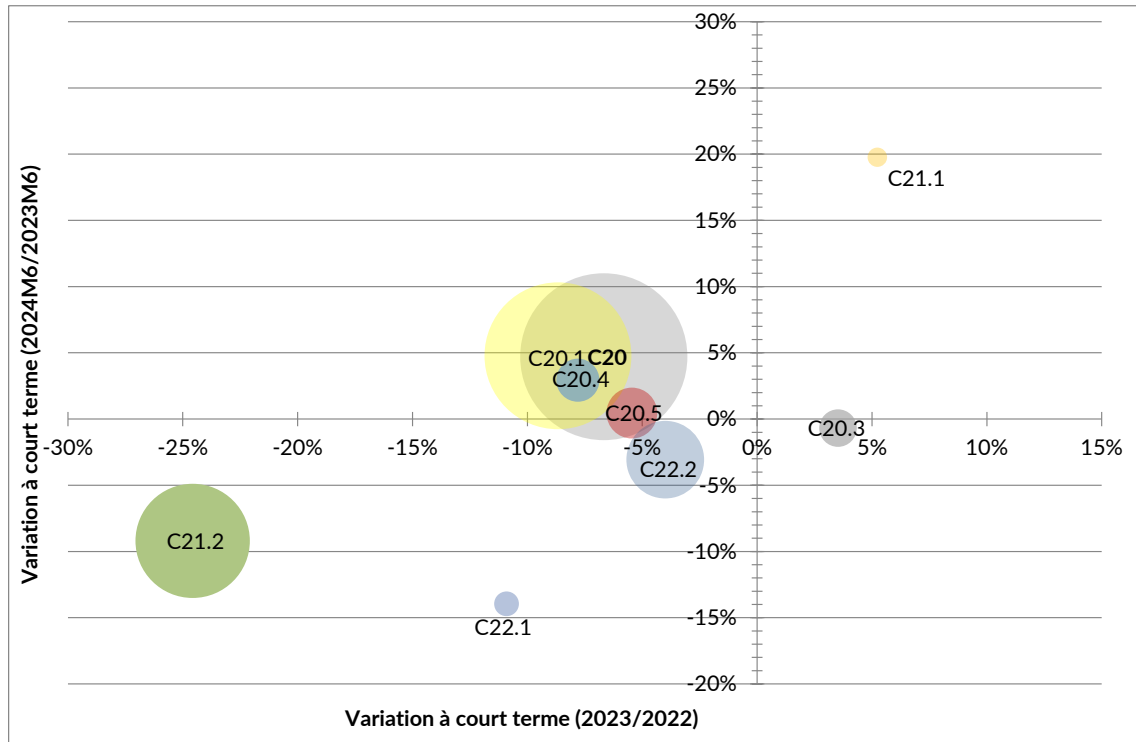
Source : Statbel.

2.4. Production selon l'indice de production industrielle

La production dans l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) s'est fortement affaiblie en 2023 par rapport à 2022 (-16,3 %), celle-ci enregistrant un pic sur la période d'observation en 2021. Depuis 2021, les niveaux de production ont été particulièrement importants en raison d'une production particulièrement significative dans l'**industrie pharmaceutique** (C21) sous l'effet de la fabrication de vaccins contre le coronavirus. Ce recul de la production en 2023 s'observe également pour les trois secteurs pris séparément. Ainsi, la production dans l'industrie pharmaceutique (C21) s'est effondrée, reculant de 24,2 % par rapport à 2022. La production a également baissé, mais de manière moins marquée, dans les deux autres secteurs en 2023, avec un recul de 6,7 % dans l'**industrie chimique** (C20) et de 4,8 % dans la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22).

Sur les six premiers mois de 2024, la production a poursuivi la baisse entamée en 2022, diminuant de 3,7 % en glissement annuel. Cette baisse résulte de la réduction de la production dans l'**industrie pharmaceutique** (C21 ; -8,8 %) et dans la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22 ; -4,3 %). A contrario, l'**industrie chimique** (C20) tire son épingle du jeu en voyant sa production grimper de 4,7 % après deux années de recul.

Graphique 2-3. Évolution de l'indice de production industrielle en Belgique dans l'ensemble des trois secteurs (C20-C22)



Source : Statbel, données en volume, données brutes.

2.5. Emploi

Dans ce rapport, nous analysons l'emploi au travers du concept de « postes de travail ».

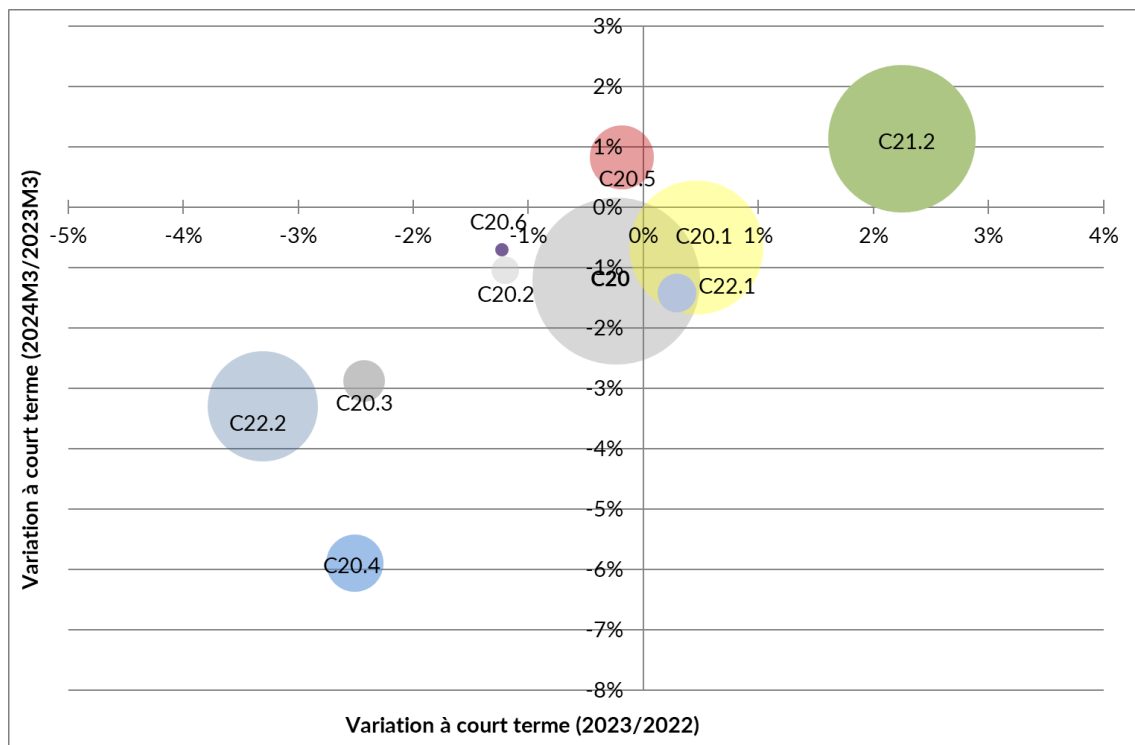
En 2023, le nombre de postes de travail pour l'**ensemble des trois secteurs (C20-C22)** s'est à nouveau inscrit à la hausse à un an d'écart, passant de 99.258 postes de travail en 2022 à 99.487 postes de travail en 2023, soit 229 postes de travail supplémentaires. Cela représente une augmentation de 0,2 % du nombre de postes de travail. Par ailleurs, il s'agit du meilleur résultat observé sur l'ensemble de la période d'analyse (2019-2023).

Cette hausse de l'emploi est uniquement imputable à la croissance des postes de travail dans l'**industrie pharmaceutique** (C21), laquelle a enregistré 35.738 postes de travail en 2023, soit 957 postes de travail de plus qu'en 2022. L'**industrie chimique** (C20) a enregistré une diminution

de 100 postes de travail, fixant ce nombre à 42.903 en 2023 et mettant ainsi fin à la tendance haussière observée jusqu'en 2022. La **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** affiche une baisse de son nombre de postes de travail de 627 unités par rapport à 2022, se limitant ainsi à 20.847 postes de travail en 2023. Il s'agit de la deuxième année consécutive de repli de l'emploi dans le secteur des produits en caoutchouc et en plastique.

Au cours du premier trimestre de 2024, le nombre de postes de travail a reculé en glissement annuel pour les trois secteurs pris dans leur ensemble (-821 postes de travail). Les mouvements observés en 2023 se poursuivent au premier semestre de 2024 pour les secteurs pris séparément, mais avec une amplitude différente. Ainsi, par rapport à la même période de 2023, 362 postes de travail supplémentaires ont été créés dans l'**industrie pharmaceutique (C21)**. À l'inverse, le nombre de postes de travail s'est réduit de 529 unités dans l'**industrie chimique (C20)** et de 654 unités dans la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)**.

Graphique 2-4. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans les secteurs de la chimie



Note : La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) n'apparaît pas sur le graphique pour des raisons de lisibilité. La croissance de l'emploi pour ce sous-secteur est de 10,8 % en 2023 tandis que l'emploi a reculé de 0,6 % au premier trimestre de 2024 (en glissement annuel).

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période.

Selon l'approche en **équivalents temps plein (ETP)**, le nombre d'ETP pour les trois secteurs pris ensemble (C20-C22) a connu une nouvelle augmentation en 2023 à un an d'écart, passant de 88.194 ETP en 2022 à 88.471 ETP en 2023, soit une augmentation de 0,3 %. Il s'agit en outre du meilleur résultat pour l'ensemble de la période considérée (2019-2023).

L'**industrie pharmaceutique (C21)** a observé une hausse du nombre d'ETP en 2023 (+981 ETP par rapport à 2022). En revanche, l'**industrie chimique (C20)** et la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** ont connu une diminution du nombre d'ETP en 2023, de respectivement 130 et 573 unités.

Au premier trimestre de 2024, les tendances observées en 2023 se sont poursuivies pour les trois secteurs en glissement annuel. Il s'agit de 263 ETP de plus pour l'**industrie pharmaceutique (C21)**, de 363 ETP de moins pour l'**industrie chimique (C20)** et de 501 ETP de moins pour la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)**.

En conclusion, l'évolution de l'emploi est similaire selon les approches en postes de travail et en équivalents temps plein.

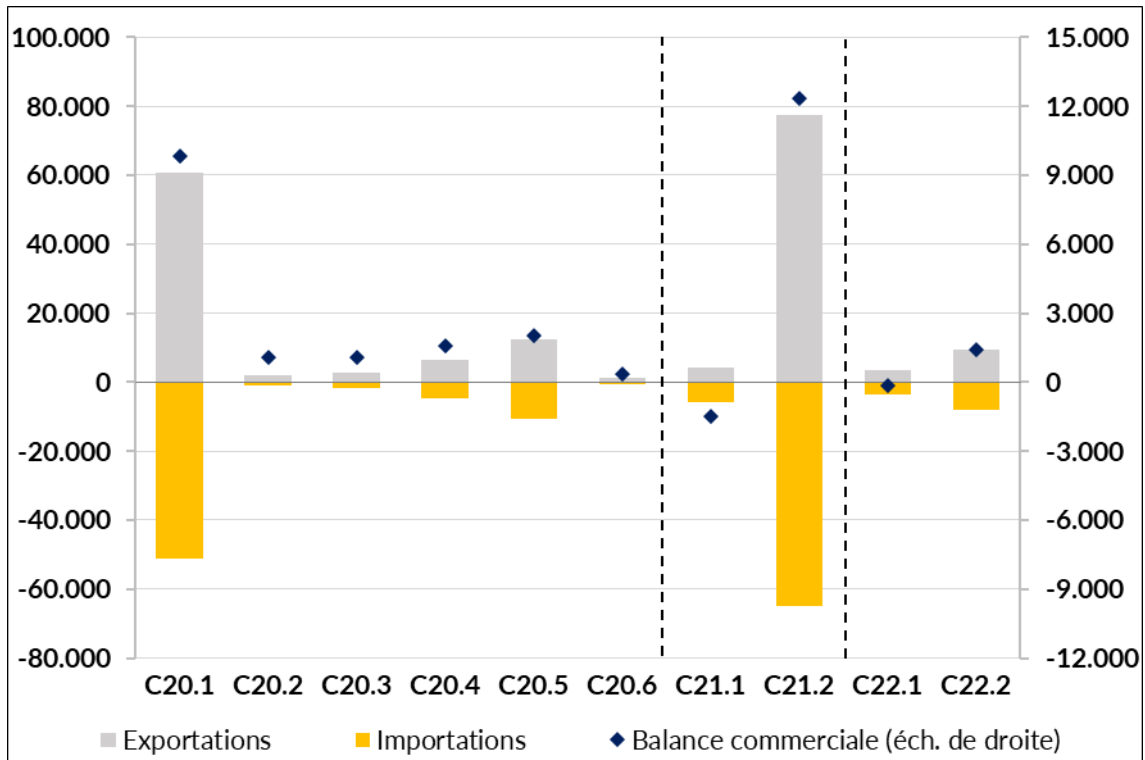
2.6. Commerce extérieur

En 2023, la majorité des sous-secteurs analysés présente un solde de la balance commerciale excédentaire. Seules la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) et la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) ont enregistré un déficit commercial, respectivement de 1,5 milliard d'euros et de 162,8 millions d'euros. Dans l'industrie chimique (C20), les transactions commerciales s'opèrent essentiellement dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1). Ce sous-secteur enregistre également le solde commercial le plus élevé dans l'industrie chimique avec plus de 9,8 milliards d'euros.

L'excédent commercial de l'industrie pharmaceutique (C21) s'élève à plus de 10,8 milliards d'euros, tiré par la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Cet excédent s'est réduit de près de la moitié par rapport à 2022. Enfin, la fabrication de produits en plastique (C22.2) présente un excédent commercial de plus de 1,4 milliard d'euros. Globalement, la Belgique est donc un exportateur net de produits chimiques, pharmaceutiques et de plastique, tandis qu'elle est un importateur net de produits en caoutchouc.

Graphique 2-5. Situation de la balance commerciale en 2023

En millions d'euros.



Source : Banque nationale de Belgique, concept communautaire.

2.7. Entreprises par taille

Cette section donne un aperçu de la répartition du nombre d'entreprises assujetties à la TVA par classe d'emploi. Parmi les 2.218 entreprises assujetties que comptent les trois secteurs pris dans leur ensemble (C20-C22) en 2023, la quasi-totalité sont des PME de moins de 250 travailleurs (96,3 %). De plus, la majorité sont des micro-entreprises, c'est-à-dire des entreprises comptant moins de cinq travailleurs. Par ailleurs, la proportion de micro-entreprises s'est accrue entre 2019 et 2023, passant de 61,5 % à 65,1 %.

L'**industrie chimique** (C20) compte 1.018 entreprises assujetties à la TVA en 2023. 977 d'entre elles sont des PME de moins de 250 travailleurs, et près de deux tiers sont des micro-entreprises de moins de cinq travailleurs.

L'**industrie pharmaceutique** (C21) dénombre 242 entreprises assujetties à la TVA en 2023. 227 d'entre elles sont des PME de moins de 250 travailleurs. Par ailleurs, 183 assujettis sont des micro-entreprises de moins de cinq travailleurs. Cela représente 75,6 % des assujettis à la TVA de l'industrie pharmaceutique en 2023. Parmi les trois secteurs analysés, c'est dans l'industrie pharmaceutique que la proportion de micro-entreprises est la plus élevée. Il en va de même pour la proportion des très grandes entreprises (+ de 250 travailleurs) avec une part de 6,2 % des entreprises du secteur.

La **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22) compte 958 entreprises assujetties à la TVA en 2023, dont 931 PME de moins de 250 travailleurs. Par ailleurs, ce secteur dénombre 593 micro-entreprises de moins de cinq travailleurs.

En 2023, le nombre d'entreprises assujetties à la TVA s'est réduit dans les trois secteurs par rapport à 2022, mettant fin à la tendance haussière observée depuis plusieurs années.

Tableau 2-2. Répartition du nombre d'entreprises assujetties par classe d'emploi

Code NACE	Classe	2019	2020	2021	2022	2023	Poids en 2019	Poids en 2023
C20	< 5 travailleurs	575	613	680	697	669	62,7%	65,7%
	5 - 9 travailleurs	58	61	59	48	56	6,3%	5,5%
	10 - 19 travailleurs	47	45	49	52	48	5,1%	4,7%
	20 - 49 travailleurs	90	84	87	89	87	9,8%	8,5%
	50 - 249 travailleurs	107	108	109	114	117	11,7%	11,5%
	> 250 travailleurs	40	40	40	41	41	4,4%	4,0%
	Total		917	951	1024	1041	1.018	100%
C21	< 5 travailleurs	159	167	177	182	183	70,4%	75,6%
	5 - 9 travailleurs	9	12	9	10	7	4,0%	2,9%
	10 - 19 travailleurs	12	14	12	14	12	5,3%	5,0%
	20 - 49 travailleurs	12	13	13	7	10	5,3%	4,1%
	50 - 249 travailleurs	20	20	18	18	15	8,8%	6,2%
	> 250 travailleurs	14	15	16	16	15	6,2%	6,2%
	Total		226	241	245	247	242	100%
C22	< 5 travailleurs	537	562	577	588	593	58,1%	61,9%
	5 - 9 travailleurs	83	78	78	82	63	9,0%	6,6%
	10 - 19 travailleurs	85	83	82	89	95	9,2%	9,9%
	20 - 49 travailleurs	113	107	106	93	97	12,2%	10,1%
	50 - 249 travailleurs	84	85	85	87	83	9,1%	8,7%
	> 250 travailleurs	23	25	27	27	27	2,5%	2,8%
	Total		925	940	955	966	958	100%
C20-C22	< 5 travailleurs	1.271	1.342	1.434	1.467	1.445	61,5%	65,1%
	5 - 9 Travailleurs	150	151	146	140	126	7,3%	5,7%
	10 - 19 travailleurs	144	142	143	155	155	7,0%	7,0%
	20 - 49 travailleurs	215	204	206	189	194	10,4%	8,7%
	50 - 249 travailleurs	211	213	212	219	215	10,2%	9,7%
	> 250 travailleurs	77	80	83	84	83	3,7%	3,7%
	Total		2.068	2.132	2.224	2.254	2.218	100%

Source : Statbel.

2.8. Tableau de synthèse du poids des secteurs

Cette section fournit un aperçu du poids que représentent l'industrie chimique (C20), l'industrie pharmaceutique (C21) et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) dans le total des trois secteurs pour différents indicateurs économiques en 2023. Le tableau 2-3 reprend ainsi le chiffre d'affaires, l'emploi, le nombre d'entreprises assujetties à la TVA ainsi que les exportations et les importations des différents secteurs à un niveau de détail à 3 chiffres dans la nomenclature NACE.

Tableau 2-3. Tableau de synthèse du poids de l'industrie chimique, pharmaceutique et des caoutchouc et plastiques

2023 Code NACE	Chiffre d'affaires		Emploi		Assujettis à la TVA		Exportations		Importations		Exportateur net ou importateur net ?
	En millions d'euros	Poids	Postes de travail	Poids	Nombre	Poids	En millions d'euros	Poids	En millions d'euros	Poids	
C20	43.189,2	57,4%	42.903	43,1%	1.018	45,9%	85.456,3	47,6%	69.468,3	45,8%	Exportateur net
C20.1	32.188,2	42,8%	27.419	27,6%	304	13,7%	60.851,3	33,9%	51.012,1	33,6%	Exportateur net
C20.2	671,2	0,9%	1.151	1,2%	25	1,1%	1.903,0	1,1%	825,6	0,5%	Exportateur net
C20.3	2.365,7	3,1%	2.712	2,7%	98	4,4%	2.631,4	1,5%	1.554,3	1,0%	Exportateur net
C20.4	3.384,1	4,5%	5.046	5,1%	394	17,8%	6.386,7	3,6%	4.794,8	3,2%	Exportateur net
C20.5	4.264,4	5,7%	6.295	6,3%	172	7,8%	12.561,3	7,0%	10.530,0	6,9%	Exportateur net
C20.6	315,5	0,4%	281	0,3%	25	1,1%	1.122,4	0,6%	751,4	0,5%	Exportateur net
C21	21.952,0	29,2%	35.738	35,9%	242	10,9%	81.469,6	45,3%	70.645,2	46,6%	Exportateur net
C21.1	799,8	1,1%	2.259	2,3%	94	4,2%	4.133,3	2,3%	5.638,1	3,7%	Importateur net
C21.2	21.152,2	28,1%	33.479	33,7%	148	6,7%	77.336,3	43,0%	65.007,1	42,9%	Exportateur net
C22	10.060,4	13,4%	20.847	21,0%	958	43,2%	12.746,7	7,1%	11.491,6	7,6%	Exportateur net
C22.1	1.045,2	1,4%	2.315	2,3%	84	3,8%	3.385,1	1,9%	3.547,9	2,3%	Importateur net
C22.2	9.015,2	12,0%	18.531	18,6%	874	39,4%	9.361,7	5,2%	7.943,8	5,2%	Exportateur net
C20-C22	75.201,6	100,0%	99.487	100,0%	2.218	100,0%	179.672,6	100,0%	151.605,2	100,0%	Exportateur net

Sources : Statbel, ONSS, BNB (concept communautaire), calculs propres.

Parmi les trois secteurs analysés, l'industrie chimique (C20) occupe une place prépondérante pour l'ensemble des indicateurs économiques présentés ci-dessus, à l'exception des importations.

À un niveau plus détaillé, la fabrication de produits chimiques de base (C20.1) comptabilise le **chiffre d'affaires** le plus important en 2023 (32,2 milliards d'euros) avec une part de 42,8 % du chiffre d'affaires des trois secteurs pris dans leur ensemble. En ce qui concerne l'**emploi**, la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) dénombre le plus de postes de travail (33.479 unités). La fabrication de produits en plastique (C22.2) compte le plus d'**entreprises assujetties à la TVA** en 2023 avec 874 assujettis (39,4 %), suivie par la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) avec 394 assujettis (17,8 %) et la fabrication de produits chimiques de base (C20.1) avec 304 assujettis (13,7 %).

Les préparations pharmaceutiques (C21.2) sont les produits les plus **exportés** par la Belgique en 2023. Celles-ci ont totalisé près de 77,3 milliards d'euros d'exportation, soit 43 % des exportations des trois secteurs pris dans leur ensemble. Il s'agit également des produits qui ont été le plus **importés** par la Belgique en 2023, avec une valeur d'importation de 65 milliards d'euros, soit 42,9 % des importations des trois secteurs pris dans leur ensemble.

Enfin, la Belgique est un **exportateur net** de produits chimiques (C20), pharmaceutiques (C21) et de produits en plastique (C22.2). En effet, à l'exception de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) et de produits en caoutchouc (C22.1), les exportations belges de chaque branche sont supérieures aux importations belges en 2023, faisant de celles-ci un exportateur net.

3. Analyse sectorielle

3.1. Présentation du chapitre

Ce chapitre, présenté sous la forme de fiches, donne un bref aperçu conjoncturel de l'ensemble des secteurs de l'industrie chimique, pharmaceutique et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc jusqu'à un niveau de détail de 3 digits selon la nomenclature NACE¹.

Les fiches se composent d'une description des activités appartenant au secteur et d'un tableau détaillé reprenant des indicateurs économiques pertinents, comme :

- le chiffre d'affaires,
- les investissements,
- l'indice de production,
- l'indice des prix à la production,
- l'emploi,
- la masse salariale,
- le nombre d'employeurs,
- le nombre de créations et de radiations d'entreprises,
- le nombre d'entreprises assujetties à la TVA,
- le nombre de faillites,
- le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites,
- les exportations et importations,
- la balance commerciale.

Sans indication contraire, l'unité utilisée est le million d'euros. Toutefois, des indices (i) sont utilisés pour la production et le prix à la production. L'emploi, le nombre d'employeurs, les créations et radiations d'entreprises et les faillites sont exprimés en unités (u). La variation des différentes variables est calculée en pourcentage d'une année à l'autre. Les descriptions des différents indicateurs utilisés se trouvent au chapitre 3.2. de ce rapport.

Dans le cas où les données se rapportant à un indicateur ne seraient pas disponibles, ceci est indiqué de deux façons :

- par la lettre « c » lorsque les données sont confidentielles ;
- par la mention « n.a. » (not available) lorsque les données ne sont pas disponibles, soit parce qu'elles n'ont pas encore été publiées, soit parce qu'elles n'existent pas.

Les principaux débouchés des exportations belges ainsi que les principaux fournisseurs du marché belge (principaux partenaires à l'importation) apparaissent également sous la forme d'un graphique reprenant le top 10 de ceux-ci pour l'année 2023. À titre informatif, les échanges avec ces 10 principaux partenaires commerciaux pour l'année 2022 figurent également sur le graphique. Le Royaume-Uni, mentionné avec un astérisque, indique que les flux de l'Irlande du Nord ne sont pas pris en compte.

¹ Le SPF Economie dispose également des tableaux à un niveau de détail à 4 digits selon la nomenclature NACE. Toute personne intéressée par une des branches du secteur de l'industrie chimique (C20) ou de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) peut en faire la demande auprès du service responsable en envoyant un courriel à l'adresse e-mail conjoncture.conjunctuur@economie.fgov.be et en mentionnant la branche souhaitée.

3.2. Liste des indicateurs

3.2.1. Chiffre d'affaires

Définition : le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.2. Investissements

Définition : les investissements sont les coûts réalisés par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif :

- frais d'établissement,
- actifs immatériels,
- terrains et bâtiments,
- installations,
- machines et outillage,
- meubles et matériel roulant,
- actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes.

Les salaires du personnel (qui construirait ou transformerait un bâtiment pour le compte de l'entreprise par exemple) et les autres charges sociales, ainsi que les acquisitions d'autres biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ne sont pas considérés comme des investissements.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.3. Indice de la production industrielle

Définition : l'indice de la production industrielle permet de suivre l'évolution du volume, du point de vue de la valeur ajoutée au coût des facteurs, pour une période de référence donnée. La valeur ajoutée aux prix de base correspond au chiffre d'affaires (hors TVA et autres impôts déductibles similaires directement liés au chiffre d'affaires), augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et de services et des autres impôts sur les produits liés au chiffre d'affaires, mais non déductibles, et des subventions sur les produits reçus. L'indice de production est issu de l'enquête mensuelle Prodcom sur la production industrielle. Il s'agit d'une enquête obligatoire. Dans le cadre de la collaboration entre États de la Communauté européenne, il importe d'améliorer la comparabilité des données statistiques. Pour cette raison, l'Office statistique des Communautés européennes a pris une initiative tendant à ce que les données dans le domaine de la production industrielle soient, dans tous les États membres, collectées à l'aide de la même liste de produits, répartis selon les mêmes subdivisions en secteurs, etc. Cette initiative a reçu l'appellation de « Prodcom » : « PRODUITS de la COMmunité européenne ».

Source des données : Enquête Prodcom

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2021=100

3.2.4. Prix à la production (indice)

Définition : les indices des prix à la production sont des indicateurs conjoncturels qui reflètent l'évolution mensuelle des prix des activités économiques. Ils peuvent constituer une indication préliminaire de pressions inflationnistes dans l'économie, mais également permettre d'enregistrer l'évolution des prix sur des périodes plus longues. L'indice global des prix à la production se décompose en indices des prix à la production pratiqués sur les marchés intérieur et extérieur.

Source des données : Enquête Prodcum

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2010=100

3.2.5. Emploi

Définition : il s'agit des données centralisées de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). Ces statistiques permettent de se faire une idée du nombre de postes de travail (et d'unités locales d'établissement de travailleurs) au sein d'une région, d'une province ou d'un arrondissement déterminé(e). Elles sont établies sur la base des unités d'établissement (ou unités locales) des entreprises où les travailleurs sont occupés.

La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à recenser le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.6. Masse salariale

Définition : les rémunérations considérées sont celles passibles du calcul des cotisations de sécurité sociale telles qu'elles sont définies par les dispositions légales et réglementaires de l'année concernée, à l'exception toutefois du pécule simple de vacances des travailleurs manuels lorsqu'il est payé par une caisse de vacances sectorielle ou par l'Office national des vacances annuelles (ONVA), ce qui est le cas en principe pour l'ensemble du secteur privé et une partie du secteur public et de l'enseignement. Ce sont des rémunérations brutes, non diminuées des charges fiscales. Les revenus comportent diverses composantes, notamment :

- rémunération des jours (ou heures) consacrés au travail,
- rémunération des jours fériés et des jours d'absence rémunérés,
- rémunération garantie en cas d'incapacité de travail,
- primes et indemnités contractuelles,
- certaines indemnités de rupture,
- indemnités octroyées par les fonds de sécurité d'existence,
- indemnités octroyées en cas de fermeture de l'entreprise par le Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (FFE), etc.

Pour certaines catégories spéciales de travailleurs, la rémunération déclarée à l'ONSS et reprise dans la statistique est constituée, non par le salaire ou les avantages réellement accordés, mais par la rémunération fixée forfaitairement par arrêté ministériel ou par arrêté royal en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale. Pour rappel, les travailleurs concernés sont :

- les travailleurs rémunérés au pourboire ou au service, relevant de l'industrie hôtelière et des autres secteurs d'activité (divertissements publics, etc.) ;

- les travailleurs de la pêche maritime ;
- les coureurs cyclistes et les autres sportifs rémunérés ;
- les travailleurs occasionnels dans les secteurs horticole, agricole et de l'horeca ;
- les gardiens et gardiennes d'enfants.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.7. Nombre d'employeurs

Définition : l'unité statistique « nombre d'employeurs » est constituée par l'employeur qui au cours du trimestre concerné a occupé des « travailleurs assujettis à la sécurité sociale », c'est-à-dire les travailleurs ressortissants à l'ONSS, en vertu de la loi du 27 juin 1969 et de l'arrêté royal du 28 novembre 1969. Ce travailleur génère plusieurs unités statistiques. Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques que les personnes morales qui ont la qualité d'employeur d'après la loi.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.8. Créations d'entreprises

Définition : les créations regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.9. Radiations d'entreprises

Définition : les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.10. Assujettis à la TVA

Définition : la population des assujettis à la TVA couvre les entreprises enregistrées dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) pour lesquelles l'administration de la TVA a fait savoir qu'elles étaient connues comme possédant la qualité d'assujetti.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.11. Faillites

Définition : une faillite est déclarée dès qu'une entreprise remplit deux conditions :

- l'entreprise n'est plus capable de payer ses factures,
- l'entreprise ne trouve plus de nouveaux crédits.

Une faillite concerne toujours une seule entreprise. Une construction juridique dans laquelle plusieurs personnes ont créé une même entreprise est comptabilisée comme une seule faillite².

² Statbel, [faillites hebdomadaires](#).

Les statistiques sur les faillites établies par Statbel sont basées sur des données de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et du répertoire statistique d'entreprises. Lors de l'interprétation des chiffres, il convient de tenir compte du fait qu'il existe un certain retard entre la cessation de l'activité économique et la déclaration de faillite par le tribunal de l'entreprise. Par conséquent, l'impact au niveau économique n'est visible dans les chiffres qu'après un certain délai.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.12. Emplois perdus à la suite de faillites

Définition : outre les chiffres sur le nombre de faillites, Statbel calcule aussi toujours les pertes d'emploi qui en découlent. Pour les pertes d'emploi, Statbel utilise les dernières informations disponibles auprès de l'ONSS.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.13. Exportations et importations

Définition : les données des exportations et importations de la Belgique reprennent les échanges de biens et services entre la Belgique et les pays partenaires. Elles sont établies ici selon le concept communautaire et ne concernent que les échanges de biens. Le concept communautaire concerne toutes les opérations d'importation et d'exportation de marchandises y compris les achats (importations) et ventes (ré-exportations) en Belgique entre entreprises non résidentes.

Source des données : BNB (ICN)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.14. Balance commerciale

Définition : la balance commerciale est calculée en faisant la différence entre les exportations et les importations. Si la valeur des exportations est supérieure à celle des importations, on dit qu'il y a un excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire. En revanche, si la valeur des importations est supérieure à celle des exportations, on dit que le pays a un déficit commercial ou que sa balance commerciale est déficitaire.

Source des données : calculs propres du SPF Economie sur la base des données de la BNB (ICN)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle

Chimie (C20)

En 2023, le chiffre d'affaires de l'industrie chimique (C20) a fortement baissé (-22,4 %), après avoir atteint un pic en 2022. Le **chiffre d'affaires** s'est limité à 43,2 milliards d'euros, contre 55,7 milliards d'euros un an plus tôt. Le chiffre d'affaires du secteur est principalement à mettre à l'actif de la branche fabrication de produits chimiques de base (C20.1) qui représente près de trois quarts (74,5 %) du chiffre d'affaires de l'industrie chimique (C20) en 2023. Par ailleurs, la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14) est la branche la plus importante avec un poids de 41,2 % du chiffre d'affaires réalisé par l'industrie chimique.

La baisse de chiffre d'affaires de l'industrie chimique est constatée dans la fabrication de produits chimiques de base (C20.1 ; -27 %), la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3 ; -2,3 %) et la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5 ; -12,6 %).

Quelques branches d'activité du secteur ont en revanche connu des progressions de leurs chiffres d'affaires, à savoir la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2 ; +2,4 %), la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4 ; +0,5 %) et la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; +16,3 %).

Au cours du premier semestre de 2024, le chiffre d'affaires de l'industrie chimique a poursuivi son repli avec un recul de 8,5 % par rapport à la même période de 2023. La majorité des branches de l'industrie observent un recul de leur chiffre d'affaires. Néanmoins, le chiffre d'affaires s'affiche en croissance de 6,7 % pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5) et de 5,3 % pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).

Sur la période 2019-2023, les **investissements** dans l'industrie chimique (C20) ont poursuivi leur tendance haussière, avec une croissance de 42 % **en 2023**. Les **investissements** s'élèvent à 2,5 milliards d'euros contre près de 1,8 milliard d'euros un an plus tôt, ce qui constitue un nouveau pic pour la période 2019-2023. La majorité (57,8 %) de ces investissements ont été réalisés par la fabrication de produits chimiques de base (C20.1). Cette branche affiche une augmentation de ses investissements de 21,8 % en 2023 par rapport à 2022, principalement imputable à la progression des investissements réalisés dans la fabrication de matières plastiques de base (C20.16 ; +24,3 %). La plupart des branches de l'industrie chimique affichent une hausse des investissements en 2023, à l'exception de la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3 ; -1,3 %) et de la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; -49,3 %).

Au cours du premier semestre de 2024, les investissements se sont à nouveau renforcés par rapport au premier semestre de 2023 (+10,8 %). Plusieurs branches de l'industrie chimique affichent néanmoins un repli de leurs investissements au premier semestre de 2024, notamment la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2 ; -13,3 %) et la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4 ; -34,7 %).

La **production** dans l'industrie chimique (C20) a reculé pour la deuxième fois consécutive, avec une diminution de 6,7 % **en 2023**, atteignant son plus bas niveau sur la période 2019-2023. La quasi-totalité des branches de l'industrie chimique affiche d'ailleurs un recul de la production en 2023, à l'exception de la fabrication de gaz industriels (C20.11 ; +11,3 %), la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3 ; +3,5 %) et la fabrication de colles (C20.52 ; +0,5 %). La plupart des branches de la fabrication de produits chimiques de base (C20.1) ont atteint en 2023 leur niveau de production le plus bas sur la période d'observation. **Au premier semestre de 2024**, la production de l'industrie chimique est repartie à la hausse (+4,7 % par rapport au premier semestre de 2023), bien que quatre branches affichent un recul, parmi lesquelles deux poursuivent leur mouvement baissier déjà observé en 2023. Il s'agit de la fabrication de caoutchouc synthétique (C20.17 ; -47,7 %) et de la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42 ; -6,1 %).

Les **prix à la production** ont baissé de 8,6 % dans l'industrie chimique (C20) en 2023 après avoir atteint un pic en 2022. Les prix à la production ont reculé de manière marquée dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; -19,2 %) et la fabrication de matières plastiques de base (C20.16 ; -14,9 %) tandis qu'ils ont augmenté assez fortement dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4 ; +14,6 %). **Au cours du**

premier semestre de 2024, les prix à la production ont continué de baisser par rapport à la même période de l'année précédente (-7,6 %) dans l'industrie chimique. À la différence de l'année 2023, la baisse des prix à la production s'est généralisée à l'ensemble des branches de l'industrie chimique pour lesquelles les données ne sont pas confidentielles, la diminution la plus importante étant située dans la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base (C20.13 ; -33,1 % en glissement annuel).

En matière d'**emploi**, l'industrie chimique (C20) a connu une légère réduction du nombre de postes de travail (-0,2% en 2023, soit 100 postes de travail de moins par rapport à 2022), mettant fin à la tendance haussière observée jusqu'en 2022. Le secteur compte 42.903 emplois en 2023. La branche qui a connu la plus forte diminution, en matière d'emploi, est la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42 ; -88 postes de travail), suivie par la fabrication de matières plastiques de base (C20.16 ; -77 postes de travail). En revanche, l'emploi a plutôt bien progressé dans la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base (C20.13 ; +94 postes de travail). **Au premier trimestre de 2024**, le nombre d'emplois dans l'industrie chimique (C20) a continué de se réduire de 1,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Avec une perte de 529 postes de travail, ce secteur s'est ainsi limité à 42.629 postes de travail. C'est la fabrication de caoutchouc synthétique (C20.17 ; -435 emplois) qui participent essentiellement à la diminution du nombre de postes de travail de l'industrie chimique au premier trimestre de 2024, suivie par la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42 ; -297 emplois). À l'inverse, le nombre de postes de travail s'est notamment accru dans la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; +252 emplois) et la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base (C20.13 ; +137 emplois).

Contrairement à l'emploi, la **masse salariale** a continué de progresser dans l'industrie chimique (C20) en 2023, enregistrant une hausse de 8,8 % par rapport à 2022. La masse salariale s'élevait à 3 milliards d'euros en 2023, contre près de 2,8 milliards d'euros en 2022, atteignant dès lors un nouveau pic sur la période d'observation. Toutes les autres branches de l'industrie chimique ont connu un mouvement haussier de leur masse salariale en 2023, la plus importante étant attribuable à la fabrication de caoutchouc synthétique (C20.17 ; +183,4 %). **Au premier trimestre de 2024**, la masse salariale de l'industrie chimique (C20) s'est à nouveau accrue mais de manière beaucoup plus timide (+0,2 % en glissement annuel). Ce résultat s'explique principalement par une diminution de la masse salariale dans la fabrication de caoutchouc synthétique (C20.17 ; -61,4 %) alors que d'autres branches ont observé un mouvement haussier sur la même période.

En 2023, le **nombre d'employeurs** dans l'industrie chimique (C20) a connu une augmentation d'une unité par rapport à 2022. Le secteur enregistre ainsi 446 employeurs. Si le nombre d'employeurs est resté relativement stable dans la plupart des branches, il affiche néanmoins une hausse de trois unités dans la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14). La fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) enregistre en revanche deux employeurs de moins. **Au premier trimestre de 2024**, le nombre d'employeurs de l'industrie chimique a augmenté de trois unités par rapport au premier trimestre de 2023.

Trois **faillites** ont été enregistrées dans l'industrie chimique (C20) en 2023. Il s'agit d'une diminution du nombre de faillites de trois unités par rapport à 2022, où six entreprises avaient mis la clef sous la porte. Ces trois faillites sont localisées dans la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42). **Au premier semestre de 2024**, neuf faillites ont été enregistrées, soit sept faillites supplémentaires par rapport à la même période de 2023. Ces faillites sont localisées dans les secteurs suivants : une faillite dans la fabrication de matières plastiques de base (C20.16), une faillite dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3), trois faillites dans la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41), deux faillites dans la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42) et deux faillites dans la fabrication d'autres produits chimiques n.c.a. (C20.59). Le nombre d'entreprises déclarées en faillite au premier semestre de 2024 dépasse déjà les résultats annuels des années précédentes, indiquant un nombre particulièrement élevé d'entreprises ayant mis la clé sous la porte pour l'industrie chimique.

Quatre **emplois** ont été perdus en 2023 à cause des faillites enregistrées dans l'industrie chimique (C20). Ces quatre emplois perdus se trouvent dans la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42). **Au cours du premier semestre de 2024**, 149 emplois ont été perdus dans l'industrie chimique (C20) tandis que trois emplois avaient été perdus lors de la même période de 2023. 107 de ces 149 emplois perdus se rapportent à la fabrication de parfums et de produits de

toilette (C20.42). 29 emplois ont été perdus dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) et 8 dans la fabrication d'autres produits chimiques n.c.a. (C20.59).

L'industrie chimique (C20) comptait 1.018 **entreprises assujetties à la TVA en 2023**. Il s'agit d'une diminution de 23 assujettis par rapport à 2022. Cette réduction du nombre d'assujettis met ainsi fin à la tendance haussière observée jusqu'en 2022. La diminution des assujettissements est principalement attribuable à la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) qui a enregistré 13 entreprises assujetties de moins qu'en 2022, suivie par la fabrication de produits azotés et d'engrais (C20.15) avec quatre assujettissements de moins. Enfin, si la plupart des branches ont observé un mouvement baissier du nombre d'assujettis, celui-ci s'est néanmoins accru d'une unité dans la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14), d'une unité dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) et de trois unités dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).

En 2023, 49 **entreprises** ont été **créées** dans l'industrie chimique (C20), soit 23 entreprises de moins qu'en 2022. Il s'agit du deuxième recul consécutif et également du résultat le plus faible de la période 2019-2023. La fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) a compté 13 nouvelles entreprises et la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42), 16 nouvelles entreprises. Malgré un nombre plus important d'entreprises créées dans ces branches, ces dernières enregistrent une diminution du nombre de créations d'entreprises par rapport à 2022. Quatre branches ont néanmoins créé davantage d'entreprises en 2023 qu'en 2022.

Le nombre d'**entreprises radiées** s'est inscrit à la hausse **en 2023** dans l'industrie chimique (C20). Celle-ci comptait 64 radiations d'entreprise, soit 22 entreprises radiées de plus qu'en 2022. Ces radiations d'entreprises sont essentiellement localisées dans la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) et la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42), enregistrant respectivement 25 et 21 radiations en 2023. Seules deux branches de l'industrie chimique ont connu une diminution du nombre d'entreprises radiées en 2023 : la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2 ; 3 radiations de moins) et la fabrication d'autres produits chimiques n.c.a. (C20.59 ; 2 radiations de moins).

Les **exportations** ont baissé de 15,4 % dans l'industrie chimique (C20) **en 2023**, après deux années de hausse. Elles se chiffrent à 85,5 milliards d'euros. Les exportations intra-UE ont diminué de 20 % pour atteindre 60,1 milliards d'euros, tandis que les exportations extra-UE ont baissé de 2,1 % pour se chiffrer à 25,3 milliards d'euros. Ce sont les exportations de matières plastiques de base (C20.16) qui ont enregistré la plus forte diminution en valeur en 2023 (-5,5 milliards d'euros), suivies par les exportations d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; - 3,2 milliards d'euros). Seules quelques branches de l'industrie chimique ont observé une hausse de leurs exportations, la plus forte étant imputable à la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42 ; +278,5 millions d'euros). **Au cours du premier semestre de 2024**, les exportations de produits chimiques ont continué de baisser, avec une réduction de 5,5 % en glissement annuel.

En 2023, les **principaux débouchés à l'exportation** de la Belgique pour l'industrie chimique (C20) sont l'Allemagne (18,1 milliards d'euros), les Pays-Bas (10,6 milliards d'euros) et la France (10,4 milliards d'euros). Les exportations de produits chimiques destinées à ces trois pays représentent près de la moitié (45,7 %) des exportations belges de l'industrie chimique. Le Royaume-Uni (2,9 milliards d'euros) occupe la 8^e place du classement des débouchés pour cette industrie. Les exportations vers tous les pays du top 10 se sont orientées à la baisse en 2023, à l'exception de celles destinées aux États-Unis (+336,7 millions d'euros) et au Panama (+ 3 milliards d'euros).

Les **importations** ont baissé de 13,6 % **en 2023** pour l'industrie chimique (C20) et ont ainsi atteint 69,5 milliards d'euros après avoir atteint un pic en 2022. Les importations intra-UE ont reculé de 4,6 % pour atteindre 44,4 milliards d'euros, tandis que les importations extra-UE se sont plus fortement amoindries (-25,9 %), se limitant à 25,1 milliards d'euros. Ce sont les importations de matières plastiques de base (C20.16 ; -3,2 milliards d'euros) qui ont le plus reculé, suivies par les importations d'autres produits chimiques n.c.a. (C20.59 ; -2,5 milliards d'euros) et de produits azotés et d'engrais (C20.15 ; -2,2 milliards d'euros). **Au cours du premier semestre de 2024**, les importations totales de l'industrie chimique ont poursuivi leur baisse à hauteur de 10,9 % par rapport au premier semestre de 2023.

En 2023, les **principaux partenaires à l'importation** pour l'industrie chimique (C20) de la Belgique sont les Pays-Bas (12,6 milliards d'euros), l'Allemagne (10,45 milliards d'euros) et les États-Unis (8,65 milliards d'euros). Près de la moitié des importations belges de produits chimiques (45,6 %) proviennent de ces trois pays. Le Royaume-Uni (3,2 milliards d'euros) constitue le 6^e partenaire à l'importation. Par rapport à 2022, les importations en provenance de 7 des dix pays du top 10 se sont réduites. En revanche, elles se sont accrues en provenance de la France (+1,2 milliard d'euros), de l'Autriche (+4,4 milliards d'euros) et de l'Irlande (+2,1 milliards d'euros).

Enfin, la **balance commerciale** s'est détériorée pour l'industrie chimique (C20), son solde ayant diminué de 4,67 milliards d'euros en 2023, passant de 20,65 milliards d'euros en 2022 à près de 16 milliards d'euros en 2023. Ce moindre résultat est notamment attribuable à la fabrication de matières plastiques de base (C20.16) qui a vu son excédent commercial se réduire de 2,2 milliards d'euro et à la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14) dont le déficit commercial s'est creusé de 1,3 milliard d'euros en 2023. La plupart des branches de l'industrie chimique enregistrent toutefois un excédent commercial en 2023, à l'exception de deux branches : la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; -2,6 milliards d'euros), et la fabrication d'huiles essentielles (C20.53 ; -272,3 millions d'euros). **Au cours du premier semestre de 2024**, le solde de la balance commerciale s'est amélioré et présente un excédent de 8,9 milliards d'euros. Cette amélioration est notamment attribuable à la résorption d'une partie du déficit commercial de la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; 2 milliards d'euros de déficit de moins par rapport au premier semestre de 2023).

En **conclusion**, l'industrie chimique (C20) a connu une évolution assez défavorable en 2023. En effet, la plupart des indicateurs ont évolué négativement et trois d'entre eux ont même connu leur moins bon résultat sur la période d'observation (2019-2023). Il s'agit de la production industrielle, des créations et des radiations d'entreprises. Parmi les évolutions défavorables, notons aussi la diminution du chiffre d'affaires, le recul du nombre de postes de travail et des entreprises assujetties à la TVA. Si le nombre de créations d'entreprises et celui des radiations d'entreprises affichent tous deux la même évolution défavorable qu'en 2022, le solde créations-radiations est devenu négatif pour la première fois de la période d'analyse, indiquant donc une dynamique entrepreneuriale assez mauvaise. Le commerce extérieur a également fait preuve d'un moindre dynamisme en 2023, avec une diminution des exportations et des importations, mais également de l'excédent commercial. Quelques indicateurs tirent néanmoins leur épingle du jeu, comme les investissements qui ont connu une augmentation marquée en 2023, atteignant un niveau record sur les cinq années observées. Les faillites se sont réduites, de même que les emplois perdus à la suite de ces faillites. **En première partie d'année 2024**, la situation ne semble pas s'améliorer pour l'industrie chimique. En effet, le chiffre d'affaires continue de se réduire, à l'instar du commerce extérieur. Par ailleurs, le nombre de postes de travail diminue également, les faillites repartent à la hausse et le nombre d'emplois perdus à la suite de celles-ci explose. En revanche, les investissements continuent d'être dynamiques et la production est de nouveau à la hausse.

Industrie pharmaceutique (C21)

En 2023, l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une augmentation de son **chiffre d'affaires** par rapport à 2022 (+5,2 %). Ce dernier a atteint près de 22 milliards d'euros en 2023, contre 20,9 milliards d'euros un an plus tôt, soit le meilleur résultat pour la période 2019-2023. Le chiffre d'affaires du secteur est principalement réalisé par le groupe fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2), qui représente plus de 96,4 % du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique (C21) en 2023. **Au cours du premier semestre de 2024**, le chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique a augmenté de 8,1 % par rapport à la même période de l'année précédente.

En 2023, les **investissements** dans l'industrie pharmaceutique (C21) ont augmenté pour la quatrième année consécutive (+13,2 %) pour atteindre un peu plus de 1 milliard d'euros, contre 896,7 millions d'euros un an plus tôt, ce qui constitue également un pic pour la période 2019-2023. 93,4 % de ces investissements ont été réalisés dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Cette tendance haussière s'est inversée au premier semestre de 2024, où les investissements pour l'industrie pharmaceutique (C21) ont diminué de 18,5 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La **production** de l'industrie pharmaceutique (C21) s'est sévèrement repliée, chutant de 24,2 % **en 2023**, mais elle reste très supérieure à son niveau d'avant la crise du Covid-19. Ce résultat est uniquement attribuable à la baisse de la production de préparations pharmaceutiques (C21.2 ; -24,6 %), la production de produits pharmaceutiques de base (C21.1) ayant progressé en 2023 (+5,2 % par rapport à 2022). **Au premier semestre de 2024**, la production de l'industrie pharmaceutique (C21) a reculé de manière moins marquée, baissant de 8,8 % par rapport à la même période de 2023 et la production de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a poursuivi sa progression de manière encore plus vigoureuse, enregistrant une hausse de 19,8 %.

Si les **prix à la production** ont diminué de 1,9 % pour l'industrie pharmaceutique (C21) **en 2023**, ils **sont repartis** à la hausse à raison de 1 % au cours du **premier semestre de 2024**, par rapport à la même période de l'année précédente.

L'**emploi** dans l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une augmentation (+2,8 % **en 2023**), selon le calcul des **postes de travail**. Le secteur comptait 35.738 emplois en 2023, dont 2.259 pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) et 33.179 pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). En 2023, ces deux branches ont respectivement enregistré une hausse de 10,8 % (C21.1) et de 2,2 % (C21.2). La hausse s'est poursuivie **au premier trimestre de 2024**, le nombre de postes de travail progressant de 1 % en glissement annuel. On note toutefois un léger recul de celui-ci pour fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1 ; -0,6 % à un an d'écart), le nombre de poste de travail de la fabrication de préparations pharmaceutiques continuant de progresser (C21.2 ; +1,1 %).

À l'instar de l'emploi, la **masse salariale** dans l'industrie pharmaceutique (C21) a augmenté de 7,2 % **en 2023** par rapport à 2022. Elle s'élève ainsi à plus de 2,6 milliards d'euros contre environ 2,5 milliards d'euros en 2022. Près de 94,8 % de la masse salariale de 2023 provient des préparations pharmaceutiques (C21.2). **Au cours des trois premiers mois de 2024**, la masse salariale de l'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré une hausse de 4,2 % par rapport à la même période en 2023.

En 2023, le **nombre d'employeurs** dans l'industrie pharmaceutique (C21) a connu à nouveau une diminution (-1,8 %), revenant à 108 employeurs. Ce nombre est identique à celui enregistré pour les trois premiers mois de 2023 et de 2024.

Aucune **faillite** n'est à déplorer dans l'industrie pharmaceutique (C21) **en 2023**, par contre 2 faillites se sont produites au cours du **premier semestre de 2024**.

Corolaire de ce qui précède, aucun **emploi** n'a été **perdu à la suite de faillite** dans l'industrie pharmaceutique (C21) **en 2023**. Cependant les 2 faillites qui ont eu lieu **au premier semestre de 2024** ont entraîné 42 pertes d'emplois.

L'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré une baisse des **entreprises assujetties à la TVA** de cinq unités **en 2023**, interrompant ainsi la tendance haussière observée sur la période d'analyse. Elle compte ainsi 242 entreprises assujetties. La baisse des entreprises assujetties s'est produite dans les deux sous-secteurs à raison de 4 entreprises en moins dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) et 1 de moins dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1).

En 2023, l'industrie pharmaceutique (C21) a compté 16 nouvelles **entreprises créées**, soit 9 entreprises de moins qu'en 2022. La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a relevé 9 entreprises créées, soit 6 de moins qu'en 2022, tandis que la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) a dénombré 7 entreprises créées, soit 3 de moins qu'en 2022.

L'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré 15 **radiations d'entreprises en 2023**, soit 8 radiations de plus par rapport à 2022. La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a connu 5 radiations d'entreprise, soit 3 de plus qu'en 2022, tandis que la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) a dénombré 10 radiations d'entreprise, soit 5 de plus qu'en 2022.

Les **exportations** ont diminué de 19,4 % **en 2023** pour l'industrie pharmaceutique (C21) pour se chiffrer à 81,5 milliards d'euros, mettant ainsi un terme à plusieurs années de croissance. Celles-ci ont encore diminué de 8,3 % **au premier semestre 2024** en glissement annuel.

En 2023, les **principaux débouchés à l'exportation** de l'industrie pharmaceutique (C21) étaient les États-Unis (18 milliards d'euros), l'Allemagne (9,8 milliards d'euros), et l'Italie (6 milliards d'euros).

Les exportations destinées à ces trois pays représentaient 41,5 % des exportations belges de produits pharmaceutiques en 2023. Remarquons la grande volatilité au sein du top 10 dans l'amplitude des variations enregistrées. Par rapport à 2022, les Pays-Bas et la Chine sont les seuls pays du top 10 vers lesquels les exportations ont augmenté.

En ce qui concerne les **importations**, elles ont baissé de 10,9 % en 2023 pour l'industrie pharmaceutique (C21). Elles ont ainsi atteint une valeur nominale de 70,6 milliards d'euros en 2023. **Au cours du premier semestre 2023**, les importations de l'industrie pharmaceutique (C21) ont à nouveau diminué de 14 % par rapport à la même période de l'année précédente.

En 2023, les **principaux partenaires à l'importation** de la Belgique en ce qui concerne l'industrie pharmaceutique (C21) étaient l'Irlande (15,3 milliards d'euros), les États-Unis (13,1 milliards d'euros) et la Suisse (8,9 milliards d'euros). Avec une progression de 65,3 % des importations en provenance de ceux-ci, les États-Unis s'installent ainsi en deuxième place dans le top 10 des fournisseurs de produits pharmaceutiques. Les importations de produits pharmaceutiques provenant de ces 3 pays comptaient pour 52,9 % des importations belges de l'industrie pharmaceutique en 2023.

Enfin, la **balance commerciale** s'est détériorée pour l'industrie pharmaceutique (C21). L'excédent commercial s'élevait à plus de 10,8 milliards d'euros en 2023, contre près de 21,8 milliards d'euros en 2022. Le secteur pour lequel la détérioration de sa balance commerciale a été la plus significative est celui des préparations pharmaceutiques (C21.2 ; - 10,5 milliards d'euros). Le secteur des produits pharmaceutiques de base (C21.1) a vu son déficit commercial se dégrader à nouveau en 2023 (-437,7 millions d'euros). **Au cours du premier semestre de 2024**, la balance commerciale de l'industrie pharmaceutique (C21) s'est par contre améliorée, en raison d'une diminution plus prononcée des importations que des exportations. Elle est en effet passée d'un excédent de 2,9 milliards d'euros au cours des six premiers mois de 2023 à un excédent de 4,8 milliards d'euros au cours du premier semestre de 2024. Cette amélioration s'observe tant dans les préparations pharmaceutiques (C21.2) que dans les produits pharmaceutiques de base (C21.1), ces derniers renouant même avec un excédent commercial.

En conclusion, l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une année 2023 un peu mitigée. Si certains indicateurs enregistrent leur meilleur résultat sur la période d'observation, ou continuent de progresser, d'autres indicateurs sont au rouge. Ainsi, parmi les indicateurs ayant connu une évolution favorable en 2023, on retrouve le chiffre d'affaires, les investissements, le nombre de postes de travail, ainsi que la remarquable absence de faillite. Inversement, la production s'est contractée et, à l'exception des faillites, tous les indicateurs en lien avec la dynamique entrepreneuriale se sont dégradés en 2023. Les créations d'entreprises ont été moins nombreuses et les radiations plus fréquentes, entraînant une diminution du nombre d'entreprises assujetties à la TVA. Le commerce extérieur de l'industrie pharmaceutique a fortement chuté, surtout du côté des exportations, ce qui s'est traduit par une détérioration de l'excédent commercial. La situation semble s'être quelque peu détériorée au premier semestre de 2024, les investissements et les faillites ayant évolué de manière défavorable. L'excédent commercial s'est toutefois renforcé lors du premier semestre de 2024 par comparaison à la même période de 2023 bien que le recul des exportations et des importations se soit poursuivi.

Plastiques et caoutchouc (C22)

En 2023, le **chiffre d'affaires** réalisé dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) s'est élevé à près de 10,1 milliards d'euros, soit une diminution de 8,5 % par rapport à 2022. La plus grande part du chiffre d'affaires de ce secteur provient de la fabrication de produits en plastique (C22.2), comptant pour 89,6 % du chiffre d'affaires. En 2023, le chiffre d'affaires de ce secteur s'est replié de 8,9 %, atteignant un peu plus de 9 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) s'est également affiché à la baisse en 2023 (-4,9 %) et a atteint 1,05 milliard d'euros. **Au cours du premier semestre de 2024**, le chiffre d'affaires a poursuivi sur la même tendance baissière, enregistrant un repli, à la fois pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; -1,4 % en glissement annuel) et pour la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; -6,6 %).

Les **investissements** effectués dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) ont été légèrement plus intensifs en 2023 qu'en 2022. Ils se chiffrent à 338,9 millions d'euros, soit 3,1 millions de plus que l'année précédente. La grande majorité des investissements du secteur

provient de la fabrication de produits en plastique (C22.2), représentant 92,8 % des investissements en 2023. Les investissements dans ce sous-secteur se sont élevés à 314,5 millions d'euros, tandis que ceux réalisés dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) se sont chiffrés à 24,3 millions d'euros. Les investissements dans ces deux sous-secteurs ont connu des évolutions divergentes en 2023, augmentant de 3,5 % pour le premier (C22.2) mais s'affaiblissant de 23,6 % pour le second (C22.1). **Au cours du premier semestre de 2024**, leurs tendances se sont inversées, les investissements ayant connu une diminution sensible de 7,4 % dans la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; +7,8 %) et une vigoureuse reprise dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; +15,1 %).

Alors qu'elle avait atteint un pic en 2021, la **production** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) n'a cessé de se réduire par la suite. En diminuant de 4,8 % **en 2023** par rapport à l'année précédente, elle signe son plus mauvais résultat de la période d'observation (2019-2023). La production s'affiche à la baisse à la fois pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; -10,9 %) et pour la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; -4 %). La tendance baissière de la production se poursuit également au cours du **premier semestre de 2024**, où la production dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a diminué de 4,3 %, en glissement annuel. Ce repli a affecté les deux branches constitutives de ce secteur, mais de manière beaucoup plus marquée pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; -14 %) que pour la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; -3,1 %)

Les **prix à la production** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) ont un peu baissé **en 2023** (-1,2 %) après deux années de fortes hausses. La fabrication de produits en plastique est à l'origine de cette diminution (C22.2 ; -2,2 %) tandis que la fabrication de produits en caoutchouc affiche encore une progression des prix à la production (C22.1 ; +7,2 %), portant ceux-ci à leur plus haut niveau sur la période d'observation. Les baisses des prix à la production observées en 2023 se sont poursuivies au cours du **premier semestre de 2024** (en glissement annuel). La diminution des prix à la production a atteint 1,9 % pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), induite par une baisse des prix à la production de 2,3 % pour la fabrication de produits en plastique (C22.2). En revanche, l'indice des prix à la production dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) a connu une nouvelle hausse au cours des six premiers mois de 2024 (+2,6 % en glissement annuel).

L'**emploi** a régressé de 627 postes de travail **en 2023** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22 ; -2,9 %). Le secteur comptait dès lors 20.847 postes de travail en 2023. La fabrication de produits en plastique (C22.2) comptait le plus grand nombre de postes de travail, avec 18.531 postes, contre 2.315 postes pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1). Ces deux branches ont enregistré des évolutions contrastées du nombre de leurs postes de travail en 2023, avec une baisse de 3,3 % pour le premier (C22.2) et une hausse de 0,3 % pour le second (C22.1). Cette régression du nombre de postes de travail à un an d'écart dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) s'est poursuivie **au premier trimestre de 2023** avec une diminution de 3,1 %. Cela vaut également pour la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; -3,3 %), mais aussi pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) qui a vu le nombre de ses postes de travail se réduire de 1,4 % à un an d'écart pendant ce trimestre.

En 2023, la **masse salariale** a augmenté de 0,4 % par rapport à 2022 dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), atteignant un nouveau pic sur la période d'observation à un peu plus de 1 milliard d'euros. La masse salariale provient principalement de la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; 902,2 millions d'euros). Cette tendance à la hausse s'est cependant interrompue **au premier trimestre de 2024**, au cours duquel une diminution de 0,1 % de la masse salariale a été constatée.

Le **nombre d'employeurs** dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) s'est réduit de 3 unités **en 2023** pour s'établir à 472. La baisse provient de la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) qui ne compte plus que 53 employeurs en 2023 contre 56 en 2022. Le nombre d'employeurs dans la fabrication de produits en plastique (C22.2) se chiffre à 419, comme en 2022. Cette tendance baissière du nombre d'employeurs dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) s'est poursuivie **au premier trimestre de 2024**, mais est induite cette fois-ci par les deux branches qui la composent (C22.1 ; - 1,9 % et C22.2 ; -1 %).

Quatre **faillites** ont été dénombrées dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) **en 2023**, soit une de plus qu'en 2022. Trois de ces faillites ont touché la fabrication de produits en plastique (C22.2). **Au premier semestre de 2024**, 6 faillites ont été enregistrées dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), soit trois de plus qu'au cours de la même période en 2023. Elles sont toutes issues de la fabrication de produits en plastique (C22.2).

En 2023, 16 emplois ont été perdus à la suite des faillites dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), contre 89 en 2022. Ces pertes d'emplois ont majoritairement eu lieu dans la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; 11 emplois perdus). **Au premier semestre de 2024**, 38 emplois ont été perdus à la suite des 6 faillites. Ils sont localisés dans la fabrication de produits en plastique (C22.2). Il s'agit de 26 emplois perdus de plus par rapport à la même période de 2023.

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) comptait 958 **entreprises assujetties à la TVA en 2023**. Il s'agit de 8 entreprises assujetties de moins qu'en 2022. L'année 2023 a donc mis fin à la tendance haussière du nombre d'assujettis observée depuis le début de la période d'observation (2019-2023). La fabrication de produits en plastique (C22.2), prépondérant dans les assujettis du secteur, a relevé six entreprises assujetties en moins par rapport à 2022 et en dénombre 874 au total.

En 2023, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a enregistré la **création** de 46 entreprises. Il s'agit de 7 entreprises de moins créées par rapport à 2022. 44 entreprises ont été créées dans la fabrication de produits en plastiques (C22.2) en 2023.

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a comptabilisé 50 **radiations** d'entreprises en 2023. Il s'agit de 17 entreprises radiées de plus qu'en 2022. 48 des 50 radiations appartenaient au secteur de la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; 16 de plus qu'en 2022).

Les **exportations** de produits en caoutchouc et en plastique (C22) se sont repliées de 5 % **en 2023**, revenant à 12,7 milliards d'euros. Celles-ci sont majoritairement destinées au marché intra-européen, comptant pour près de 10 milliards d'euros. **Au cours du premier semestre de 2024**, ces exportations ont chuté encore plus rapidement, enregistrant une diminution de 6,8 % à un an d'écart.

En 2023, les **principaux partenaires à l'exportation** de la Belgique pour les produits en caoutchouc et en plastique (C22) sont l'Allemagne (2,3 milliards d'euros), la France (2,3 milliards d'euros) et les Pays-Bas (1,8 milliard d'euros). Les exportations belges de produits en caoutchouc et en plastique destinées à ces trois pays représentent ensemble une petite moitié (49,8 %) des exportations du secteur. L'Italie se trouve à la quatrième position avec 653 millions d'euros.

Les **importations** de produits en caoutchouc et en plastique (C22) se sont également contractées **en 2023**, présentant un recul de 6,3 % en glissement annuel et se sont chiffrées à 11,5 milliards d'euros. La Belgique importe des produits en caoutchouc et en plastique (C22) principalement du marché intra-européen pour plus de 8,2 milliards d'euros. **Au cours du premier semestre 2024**, les importations ont essuyé une nouvelle baisse de 5,6 % par rapport à la même période de 2023.

En 2023, les **principaux partenaires à l'importation** de la Belgique pour les produits en caoutchouc et en plastique (C22) sont l'Allemagne (2 milliards d'euros), les Pays-Bas (1,8 milliard d'euros) et la France (1,5 milliard d'euros). Ensemble, les importations de ces produits provenant de ces trois pays comptent pour 45,8 % des importations du secteur en 2023. Malgré une chute de 15,6 % en un an des importations en provenance de la Chine, cette dernière demeure à la quatrième position dans le top 10 des fournisseurs de produits en caoutchouc et en plastique pour la Belgique.

Le solde de la balance commerciale dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) s'est amélioré, passant de 1,2 milliard d'euros d'excédent en 2022 à 1,3 milliard d'euros d'excédent **en 2023**. Toutefois, ceci est le résultat d'une chute des importations qui a été plus prononcée que celle des exportations. Le commerce international a continué à faiblir lors du premier semestre de 2024, mais, les exportations s'étant contractées plus fortement que les importations, la balance commerciale s'est dégradée et son solde, bien que toujours excédentaire, est passé de 721,5 millions d'euros au premier semestre de 2023 à 597,9 millions d'euros au premier semestre de 2024.

En conclusion, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a connu une année assez maussade **en 2023**, la plupart des indicateurs économiques suivis ayant évolué

défavorablement. Ainsi, la production et le chiffre d'affaires se sont sensiblement repliés et les indicateurs en lien avec le marché du travail sont en berne, tout comme ceux liés à la dynamique entrepreneuriale, à la petite exception du nombre d'emploi perdus à la suite des faillites. Seuls les investissements et la masse salariale ont enregistré des résultats positifs mais leur croissance était inférieure à un pourcent dans les deux cas. Par ailleurs, si la balance commerciale s'améliore, cela résulte d'une chute marquée des importations et non d'une hausse des exportations. La situation semble s'aggraver en ce début d'année 2024 où tous les indicateurs, investissements et masse salariale inclus, ont connu un développement négatif.

3.4. Fiches sectorielles

Industrie chimique, industrie pharmaceutique et fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication des produits en plastique et du caoutchouc (C20-C22) comprend la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique, la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques, la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics, la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette, la fabrication d'autres produits chimiques, la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques, la fabrication de produits pharmaceutiques de base, la fabrication de préparations pharmaceutiques, fabrication de produits en caoutchouc et la fabrication de produits en plastique.

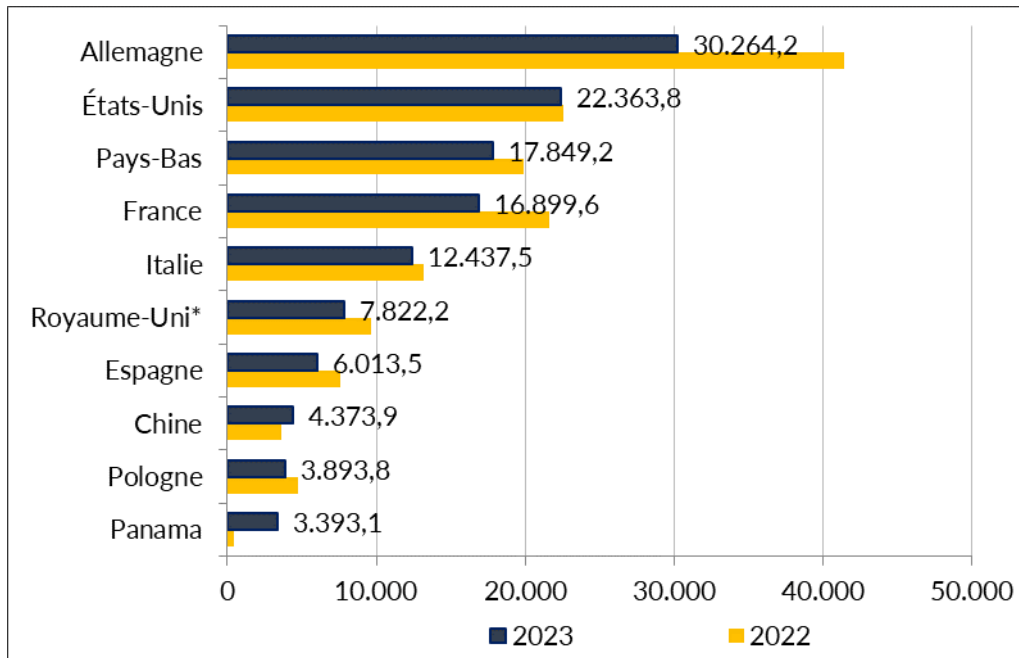
Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

	C20-C22	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	64.921,3	60.723,5	73.345,5	87.544,4	75.201,6	39.438,6	37.990,2
			-6,5%	20,8%	19,4%	-14,1%		-3,7%
	Investissements (TVA)	2.177,8	2.342,5	2.737,3	2.994,2	3.856,1	1.694,0	1.715,2
			7,6%	16,9%	9,4%	28,8%		1,3%
	Indice de production	59,0	61,2	100,0	98,5	82,5	85,7	82,5
			3,8%	63,3%	-1,5%	-16,3%		-3,7%
	Indice des prix à la production	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	93.680	95.140	96.979	99.258	99.487	99.833	99.012
			1,6%	1,9%	2,4%	0,2%		-0,8%
	Masse salariale	5.303,6	5.432,2	5.697,4	6.255,9	6.679,6	1.609,4	1.638,6
			2,4%	4,9%	9,8%	6,8%		1,8%
	Nombre d'employeurs	1.026	1.037	1.037	1.029	1.026	1.023	1.021
			1,0%	0,0%	-0,8%	-0,3%		-0,2%
Dynamique entrepreneuriale		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Créations	144	162	189	150	111	n.a.	n.a.
			12,5%	16,7%	-20,6%	-26,0%		
	Radiations	93	80	97	82	129	n.a.	n.a.
			-14,0%	21,3%	-15,5%	57,3%		
	Assujettis	2.068	2.132	2.224	2.254	2.218	n.a.	n.a.
		3,1%	4,3%	1,3%	-1,6%			
	Faillites	14	11	10	12	7	5	17
			-21,4%	-9,1%	20,0%	-41,7%		240,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	119	206	45	184	20	15	229
			73,1%	-78,2%	308,9%	-89,1%		1426,7%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	133.541,8	134.021,3	178.462,6	215.505,3	179.672,6	90.985,7	84.767,6
			0,4%	33,2%	20,8%	-16,6%		-6,8%
	Exportations intra-UE27	90.136,6	86.176,1	108.824,7	130.390,6	105.259,1	54.686,5	52.116,2
			-4,4%	26,3%	19,8%	-19,3%		-4,7%
	Exportations extra-UE27	43.405,1	47.845,1	69.638,0	85.114,7	74.413,5	36.299,2	32.651,4
			10,2%	45,5%	22,2%	-12,6%		-10,0%
	Importations totales	107.966,9	105.159,5	144.586,5	171.936,1	151.605,2	80.004,2	70.445,6
			-2,6%	37,5%	18,9%	-11,8%		-11,9%
	Importations intra-UE27	69.705,7	70.347,6	97.718,4	112.677,4	96.282,3	50.042,8	44.854,7
			0,9%	38,9%	15,3%	-14,6%		-10,4%
	Importations extra-UE27	38.261,2	34.811,9	46.868,1	59.258,7	55.322,9	29.961,4	25.590,9
			-9,0%	34,6%	26,4%	-6,6%		-14,6%
	Balance commerciale	25.574,9	28.861,7	33.876,1	43.569,3	28.067,4	10.981,6	14.322,0

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

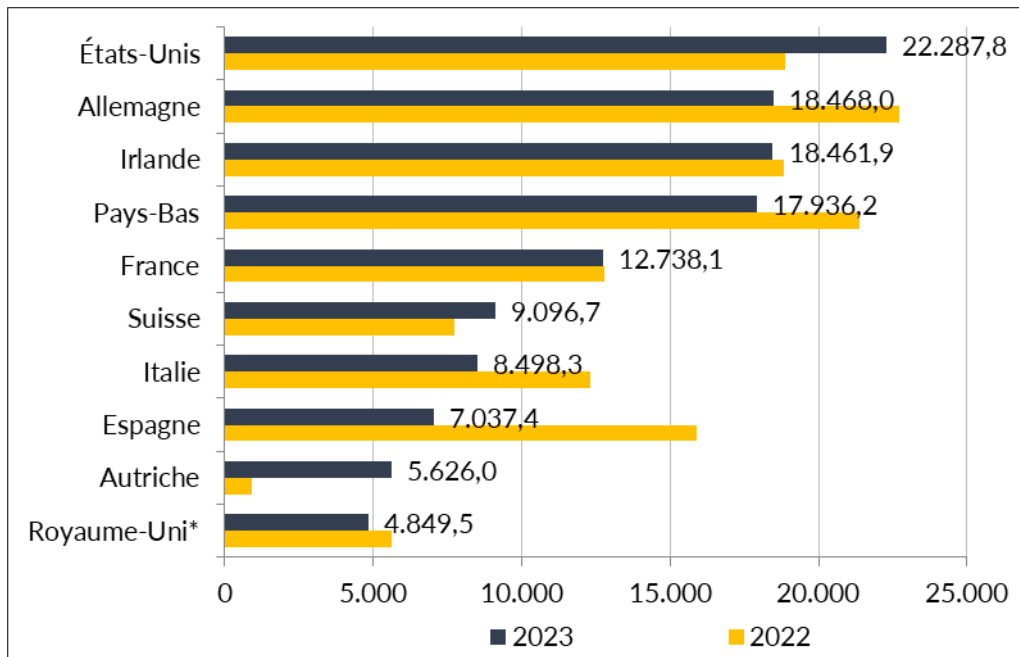
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Industrie chimique (C20)

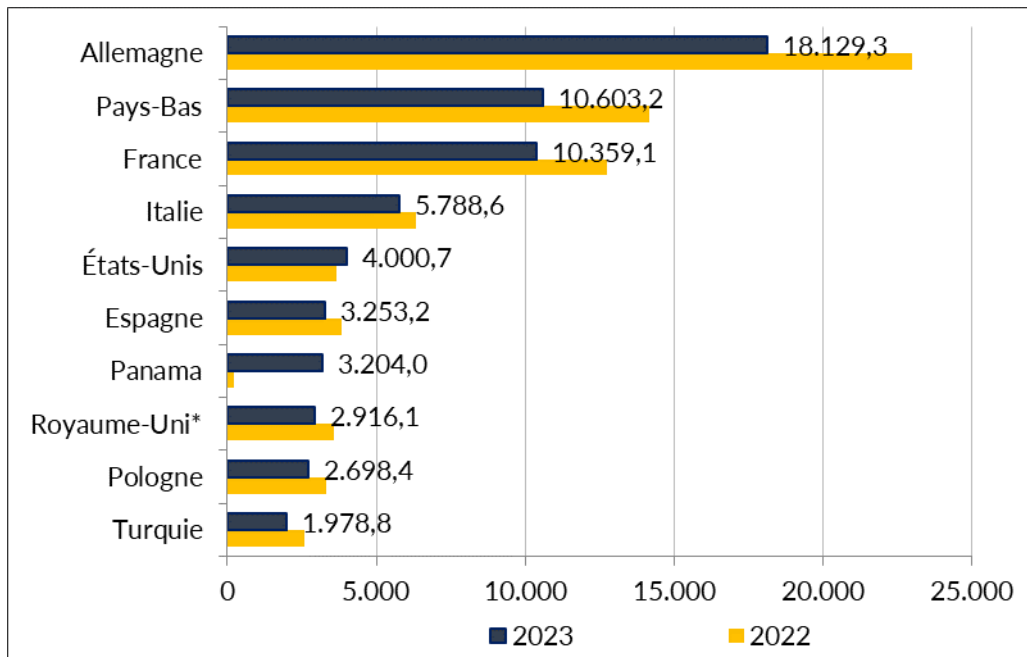
Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie chimique (C20) comprend la transformation de matières premières organiques et inorganiques par un procédé chimique et la formulation de produits. Elle distingue, d'une part, la production de produits chimiques de base, qui en constitue le premier groupe, et d'autre part, la fabrication de produits intermédiaires et finals par transformation de produits chimiques de base, qui est couverte par les autres groupes.

Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique (C20)

	C20	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	36.302,9	32.456,2	42.664,6	55.672,9	43.189,2	23.434,6	21.448,5
			-10,6%	31,5%	30,5%	-22,4%		-8,5%
	Investissements (TVA)	1.267,4	1.427,5	1.648,1	1.761,7	2.501,9	1.071,2	1.187,4
			12,6%	15,5%	6,9%	42,0%		10,8%
Indice de production		97,0	96,1	100,0	93,8	87,5	87,6	91,7
			-0,9%	4,0%	-6,2%	-6,7%		4,7%
Indice des prix à la production		118,2	107,7	136,3	182,3	166,7	173,3	160,2
			-8,9%	26,6%	33,7%	-8,6%		-7,6%
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
Emploi	Postes de travail	41.330	41.523	42.003	43.003	42.903	43.158	42.629
			0,5%	1,2%	2,4%	-0,2%		-1,2%
	Masse salariale	2.434,7	2.446,5	2.509,2	2.778,3	3.021,5	705,7	707,3
Nombre d'employeurs		440	445	449	445	446	443	446
			1,0%	0,9%	-0,8%	0,3%		0,7%
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	85	90	103	72	49	n.a.	n.a.
			5,9%	14,4%	-30,1%	-31,9%		
	Radiations	43	42	38	42	64	n.a.	n.a.
			-2,3%	-9,5%	10,5%	52,4%		
	Assujettis	917	951	1.024	1.041	1.018	n.a.	n.a.
			3,7%	7,7%	1,7%	-2,2%		
Faillites		5	5	3	6	3	2	9
			0,0%	-40,0%	100,0%	-50,0%		350,0%
Emplois perdus à la suite des faillites		88	194	3	12	4	3	149
			120,5%	-98,5%	300,0%	-66,7%		4866,7%
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	70.095,4	64.150,6	80.094,8	101.062,7	85.456,3	43.736,4	41.342,9
			-8,5%	24,9%	26,2%	-15,4%		-5,5%
	Exportations intra-UE27	54.616,9	48.865,0	59.789,1	75.218,5	60.142,9	31.715,7	30.158,2
			-10,5%	22,4%	25,8%	-20,0%		-4,9%
	Exportations extra-UE27	15.478,5	15.285,6	20.305,7	25.844,2	25.313,3	12.020,7	11.184,7
			-1,2%	32,8%	27,3%	-2,1%		-7,0%
	Importations totales	53.253,0	47.030,5	69.580,9	80.414,4	69.468,3	36.399,1	32.427,6
		-11,7%	47,9%	15,6%	-13,6%		-10,9%	
Importations intra-UE27	34.295,9	30.470,6	44.801,1	46.546,4	44.383,5	22.692,8	19.912,7	
		-11,2%	47,0%	3,9%	-4,6%		-12,3%	
Importations extra-UE27	18.957,1	16.559,9	24.779,8	33.868,0	25.084,8	13.706,3	12.514,9	
		-12,6%	49,6%	36,7%	-25,9%		-8,7%	
Balance commerciale	16.842,4	17.120,1	10.513,9	20.648,3	15.987,9	7.337,3	8.915,3	

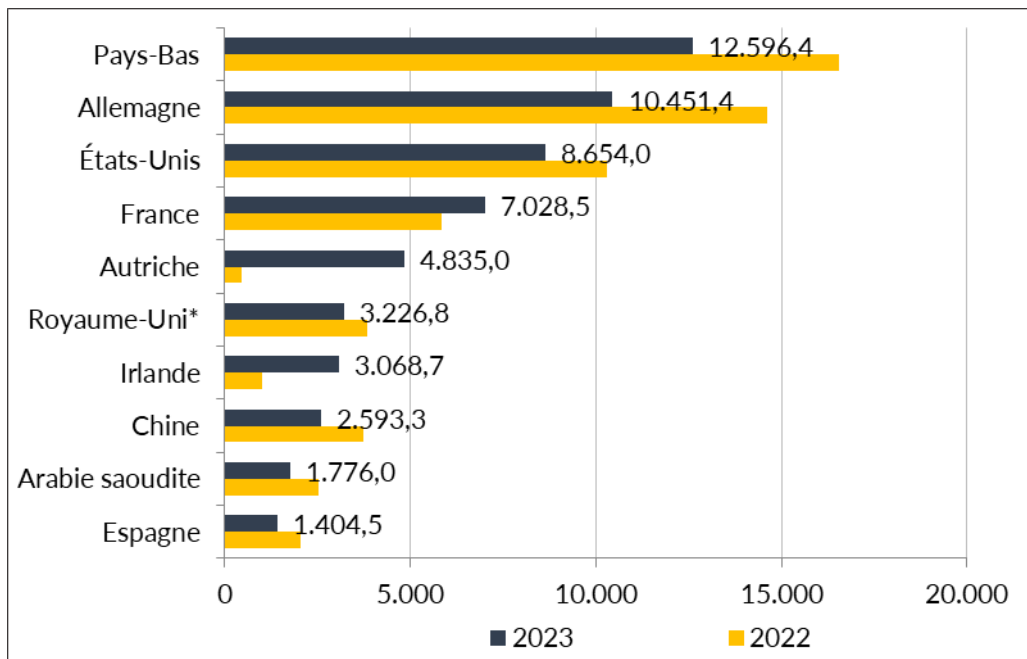
Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique (C20)
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique (C20)
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1) comprend la fabrication de gaz industriels, la fabrication de colorants et de pigments, la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques ou organiques de base, la fabrication de produits azotés et d'engrais, la fabrication de matières plastiques de base et la fabrication de caoutchouc synthétique.

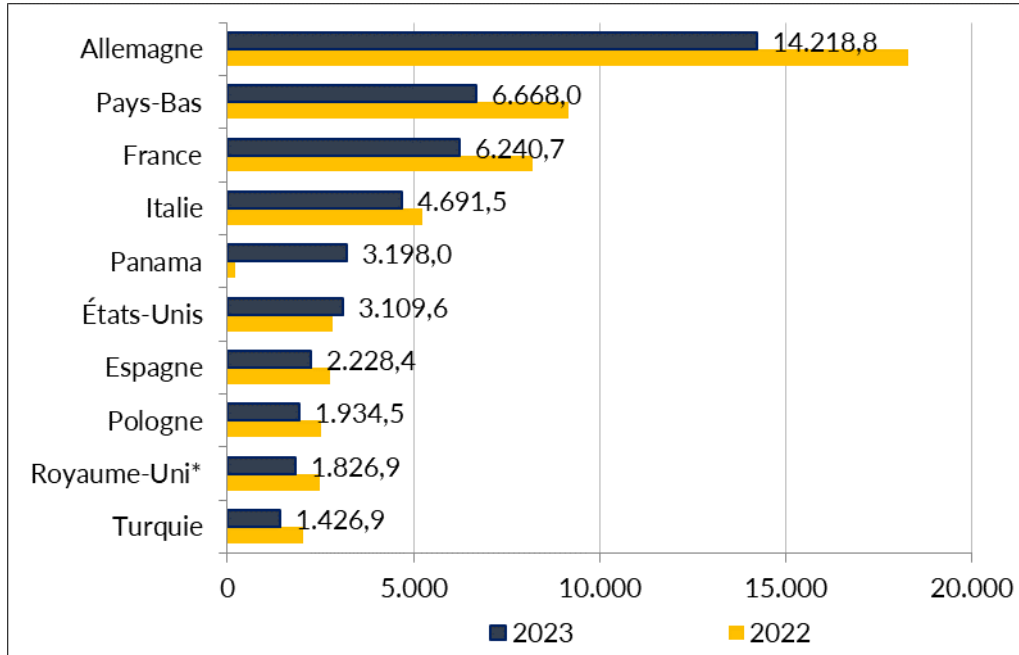
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

	C20.1	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	26.781,1	23.814,5	33.019,1	44.079,4	32.188,2	17.780,1	15.867,1
			-11,1%	38,7%	33,5%	-27,0%		-10,8%
	Investissements (TVA)	981,6	1.104,0	1.262,2	1.188,2	1.447,2	615,7	637,6
			12,5%	14,3%	-5,9%	21,8%		3,6%
	Indice de production	97,9	97,9	100,0	91,8	83,9	83,8	87,8
		0,0%	2,2%	-8,2%	-8,7%		4,8%	
Indice des prix à la production	118,5	104,4	140,8	196,5	173,2	181,1	167,5	
		-11,9%	34,8%	39,6%	-11,9%		-7,5%	
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
Emploi	Postes de travail	25.680	25.991	26.485	27.293	27.419	27.514	27.329
			1,2%	1,9%	3,1%	0,5%		-0,7%
	Masse salariale	1.654,4	1.661,1	1.737,3	1.928,9	2.128,4	491,5	497,4
		0,4%	4,6%	11,0%	10,3%		1,2%	
Nombre d'employeurs	180	183	184	184	188	185	189	
		1,5%	1,0%	0,0%	2,2%		2,2%	
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	16	13	10	18	8	n.a.	n.a.
			-18,8%	-23,1%	80,0%	-55,6%		
	Radiations	9	8	7	3	10	n.a.	n.a.
			-11,1%	-12,5%	-57,1%	233,3%		
	Assujettis	296	295	303	311	304	n.a.	n.a.
			-0,3%	2,7%	2,6%	-2,3%		
Faillites	1	2	0	0	0	0	1	
		100,0%	-100,0%					
Emplois perdus à la suite des faillites	1	182	0	0	0	0	1	
		18100,0%	-100,0%					
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	51.394,6	45.278,3	58.527,5	73.721,0	60.851,3	31.251,1	28.754,1
			-11,9%	29,3%	26,0%	-17,5%		-8,0%
	Exportations intra-UE27	40.821,1	34.855,8	44.148,5	54.954,7	42.523,2	22.765,7	21.005,7
			-14,6%	26,7%	24,5%	-22,6%		-7,7%
	Exportations extra-UE27	10.573,5	10.422,5	14.379,0	18.766,3	18.328,1	8.485,4	7.748,4
			-1,4%	38,0%	30,5%	-2,3%		-8,7%
	Importations totales	39.894,9	33.072,4	53.135,1	59.396,1	51.012,1	26.942,7	22.843,8
		-17,1%	60,7%	11,8%	-14,1%		-15,2%	
Importations intra-UE27	23.876,4	19.310,3	32.438,9	31.129,1	30.385,4	15.563,0	12.403,0	
		-19,1%	68,0%	-4,0%	-2,4%		-20,3%	
Importations extra-UE27	16.018,5	13.762,1	20.696,1	28.267,0	20.626,7	11.379,7	10.440,8	
		-14,1%	50,4%	36,6%	-27,0%		-8,3%	
Balance commerciale	11.499,7	12.205,9	5.392,4	14.324,9	9.839,2	4.308,4	5.910,4	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

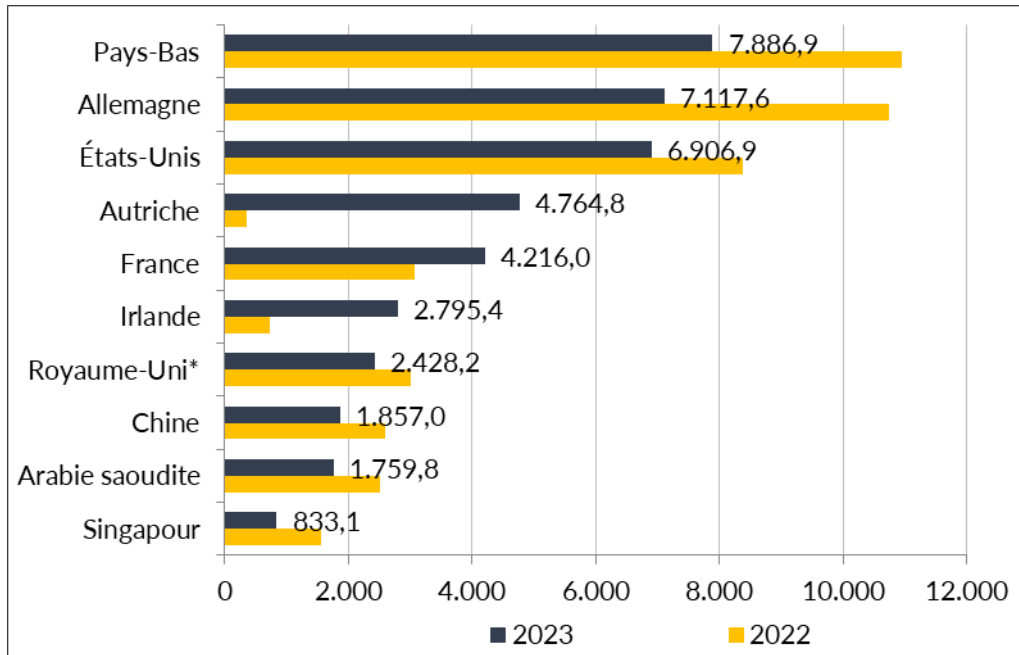
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) comprend la fabrication d'insecticides, de rodenticides, de fongicides, d'herbicides, d'acaricides, de molluscicides, de biocides, la fabrication d'inhibiteurs de germination, de régulateurs de croissance pour plantes, la fabrication de désinfectants à usage agricole ou autre et la fabrication d'autres produits agrochimiques n.c.a.

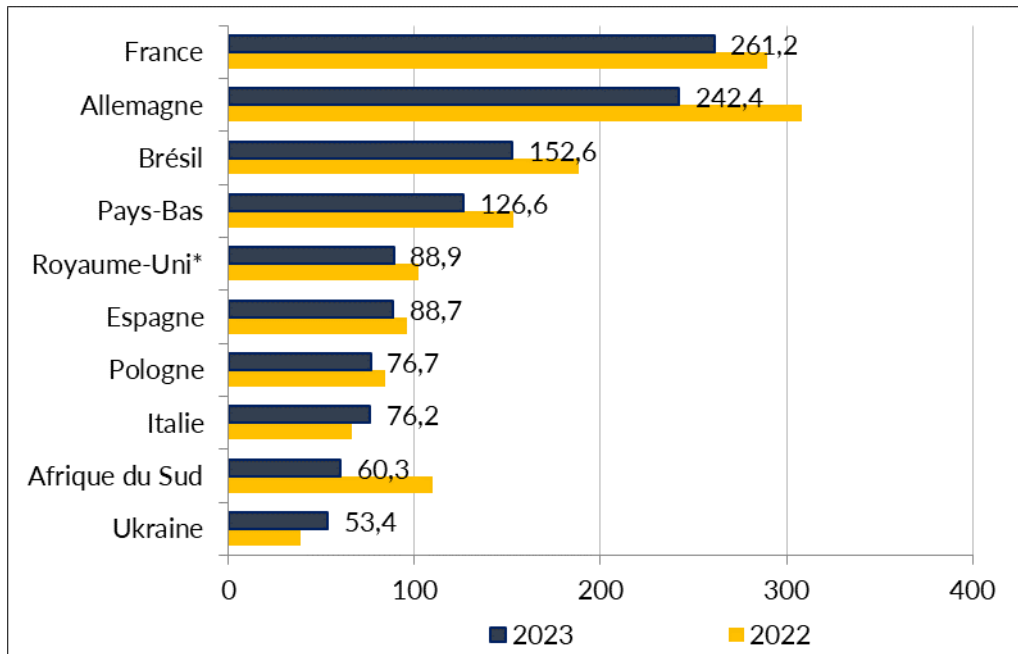
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

	C20.2	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	553,0	477,4	528,2	655,7	671,2	346,2	298,7
			-13,7%	10,6%	24,1%	2,4%		-13,7%
	Investissements (TVA)	14,7	20,6	18,4	17,0	18,1	9,1	7,9
			40,0%	-10,9%	-7,2%	6,0%		-13,3%
	Indice de production	C	C	C	C	C	C	C
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C	C	C
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	1.149	1.142	1.146	1.165	1.151	1.152	1.140
			-0,5%	0,3%	1,7%	-1,2%		-1,0%
	Masse salariale	77,4	78,1	75,8	86,2	90,9	21,2	20,9
		1,0%	-2,9%	13,7%	5,4%		-1,6%	
	Nombre d'employeurs	11	12	12	12	10	9	10
			11,4%	0,0%	-2,0%	-20,8%		11,1%
Dynamique entrepreneuriale		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Créations	4	0	0	0	2	n.a.	n.a.
			-100,0%					
	Radiations	1	0	0	3	0	n.a.	n.a.
			-100,0%			-100,0%		
	Assujettis	26	26	28	24	25	n.a.	n.a.
		0,0%	7,7%	-14,3%	4,2%			
	Faillites	0	0	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0	0	0
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	1.476,4	1.632,1	1.683,7	2.193,3	1.903,0	981,7	988,5
			10,5%	3,2%	30,3%	-13,2%		0,7%
	Exportations intra-UE27	1.084,6	1.091,5	1.074,7	1.360,6	1.154,0	648,9	652,6
			0,6%	-1,5%	26,6%	-15,2%		0,6%
	Exportations extra-UE27	391,9	540,6	609,1	832,7	749,1	332,8	336,0
			38,0%	12,7%	36,7%	-10,0%		0,9%
	Importations totales	691,8	814,7	775,6	875,2	825,6	480,8	487,0
		17,8%	-4,8%	12,8%	-5,7%		1,3%	
Importations intra-UE27	579,8	698,6	567,5	617,6	595,5	360,4	375,1	
		20,5%	-18,8%	8,8%	-3,6%		4,1%	
Importations extra-UE27	112,0	116,1	208,1	257,7	230,1	120,4	111,9	
		3,7%	79,3%	23,8%	-10,7%		-7,0%	
	Balance commerciale	784,6	817,4	908,1	1.318,0	1.077,4	500,9	501,5

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

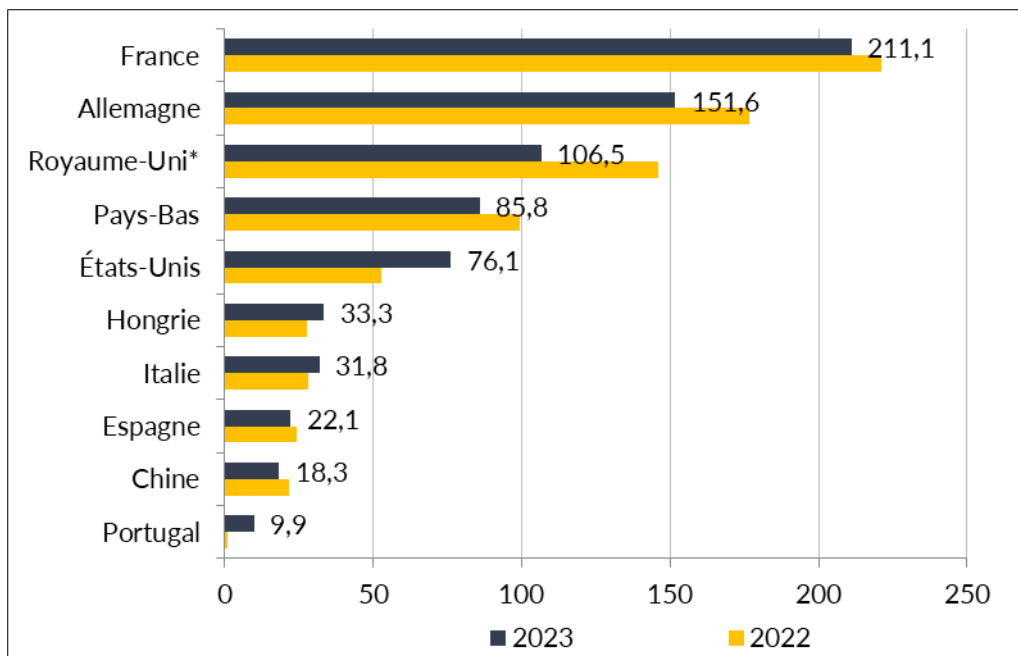
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) comprend la fabrication de peintures, de vernis et d'émaux ; la fabrication de pigments, d'opacifiants et de couleurs préparés ; la fabrication de compositions vitrifiables, d'engobes et de préparations similaires ; la fabrication de mastics ; la fabrication d'enduits utilisés en peinture et d'autres enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie ; la fabrication de solvants et de diluants organiques composites ; la fabrication de décapants pour peintures et vernis, la fabrication d'encre d'imprimerie. Elle comprend également la fabrication de produits liquides pour la protection du bois et de préparations liquides hydrofuges à base de silicone. Elle ne comprend pas la fabrication de colorants et de pigments (C20.120) et la fabrication d'encre à écrire ou à dessiner (C20.590).

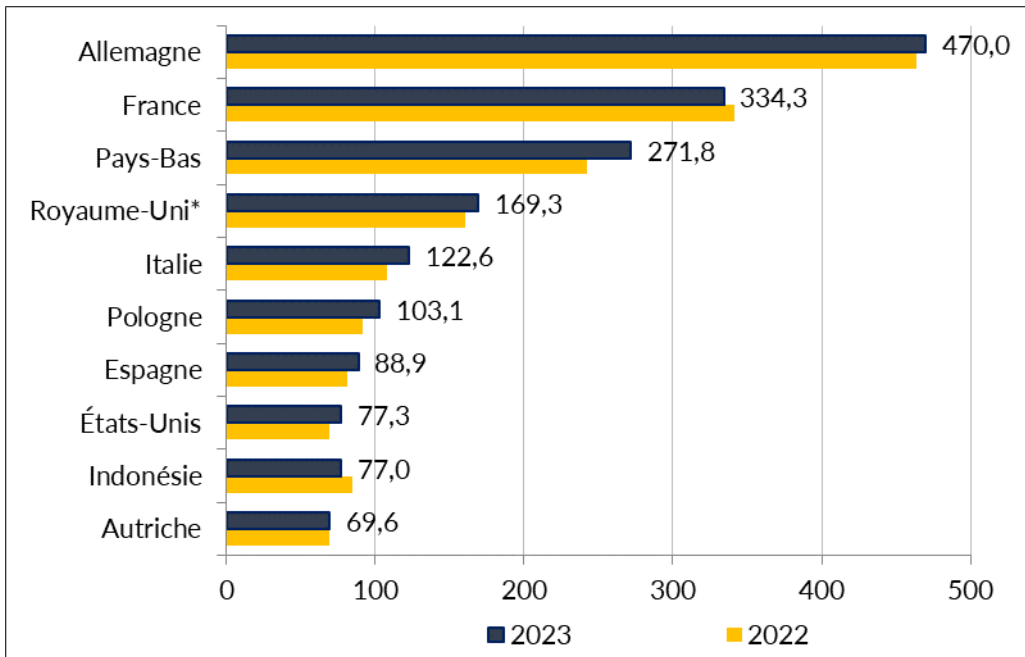
Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

	C20.3	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.191,4	2.030,7	2.158,7	2.422,5	2.365,7	1.217,4	1.209,8
			-7,3%	6,3%	12,2%	-2,3%		-0,6%
	Investissements (TVA)	51,9	41,5	49,9	70,3	69,4	34,0	35,6
			-20,0%	20,1%	41,0%	-1,3%		4,7%
Indice de production		99,8	92,1	100,0	95,7	99,1	102,9	102,2
			-7,7%	8,5%	-4,3%	3,5%		-0,7%
Indice des prix à la production		148,0	150,4	164,4	194,2	189,8	193,2	183,9
			1,6%	9,3%	18,1%	-2,2%		-4,8%
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
Emploi	Postes de travail	2.983	2.761	2.761	2.780	2.712	2.748	2.669
			-7,4%	0,0%	0,7%	-2,4%		-2,9%
	Masse salariale	155,0	154,5	133,8	144,1	152,5	39,3	36,4
Nombre d'employeurs		67	66	68	66	65	64	67
			-1,9%	3,0%	-3,7%	-1,5%		4,7%
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	2	1	1	0	3	n.a.	n.a.
			-50,0%	0,0%	-100,0%			
	Radiations	6	6	6	2	3	n.a.	n.a.
			0,0%	0,0%	-66,7%	50,0%		
	Assujettis	113	105	100	99	98	n.a.	n.a.
			-7,1%	-4,8%	-1,0%	-1,0%		
Faillites	0	0	0	0	0	0	1	
Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0	0	29	
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	1.895,3	1.867,5	2.130,3	2.570,2	2.631,4	1.352,8	1.356,1
			-1,5%	14,1%	20,7%	2,4%		0,2%
	Exportations intra-UE27	1.387,6	1.385,9	1.443,1	1.675,5	1.744,8	901,7	925,3
			-0,1%	4,1%	16,1%	4,1%		2,6%
	Exportations extra-UE27	507,8	481,5	687,1	894,7	886,6	451,1	430,8
			-5,2%	42,7%	30,2%	-0,9%		-4,5%
	Importations totales	1.170,1	1.247,8	1.375,5	1.584,1	1.554,3	818,9	831,6
			6,6%	10,2%	15,2%	-1,9%		1,5%
Importations intra-UE27	1.034,0	1.093,7	1.164,0	1.369,4	1.376,4	724,9	740,3	
		5,8%	6,4%	17,6%	0,5%		2,1%	
Importations extra-UE27	136,1	154,1	211,6	214,7	177,9	94,0	91,3	
		13,2%	37,3%	1,5%	-17,1%		-2,8%	
Balance commerciale	725,2	619,7	754,7	986,1	1.077,1	533,9	524,5	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

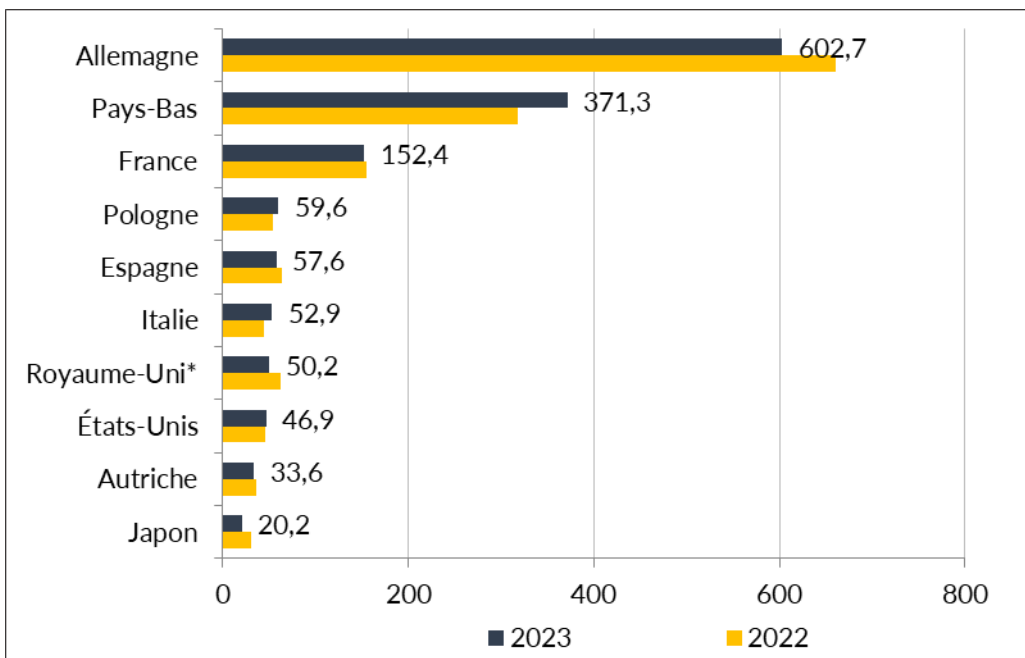
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) comprend la fabrication d'agents de surface organiques, la fabrication de papier, d'ouate, de feutre, etc., enduits ou recouverts de savon ou de détergent, la fabrication de glycérine, la fabrication de savon, la fabrication de préparations tensioactives (poudres pour lessives, sous formes solides ou liquides, et détergents ; préparations pour la vaisselle ; adoucissants pour textiles), mais également la fabrication de produits d'entretien et de nettoyage (préparations pour parfumer ou désodoriser les locaux ; cires artificielles et cires préparées ; cirages et crèmes pour le cuir ; cires et encaustiques pour l'entretien du bois ; brillants pour les carrosseries, le verre et les métaux ; pâtes et poudres à récurer, y compris les articles en papier, ouate, feutre, etc., enduits ou recouverts de celles-ci) ainsi que la fabrication de parfums et de produits pour la toilette (parfums et eaux de toilette ; produits de beauté ou de maquillage ; préparations de protection solaire et pour le bronzage ; préparations pour manucures et pédicures ; shampoings, laques pour cheveux, préparations pour l'ondulation ou le défrisage des cheveux ; dentifrices et produits pour l'hygiène buccale, y compris les préparations destinées à faciliter l'adhérence des dentiers ; préparations pour le rasage, y compris les préparations pour le prérasage et l'après-rasage ; désodorisants et sels pour le bain ; dépilatoires).

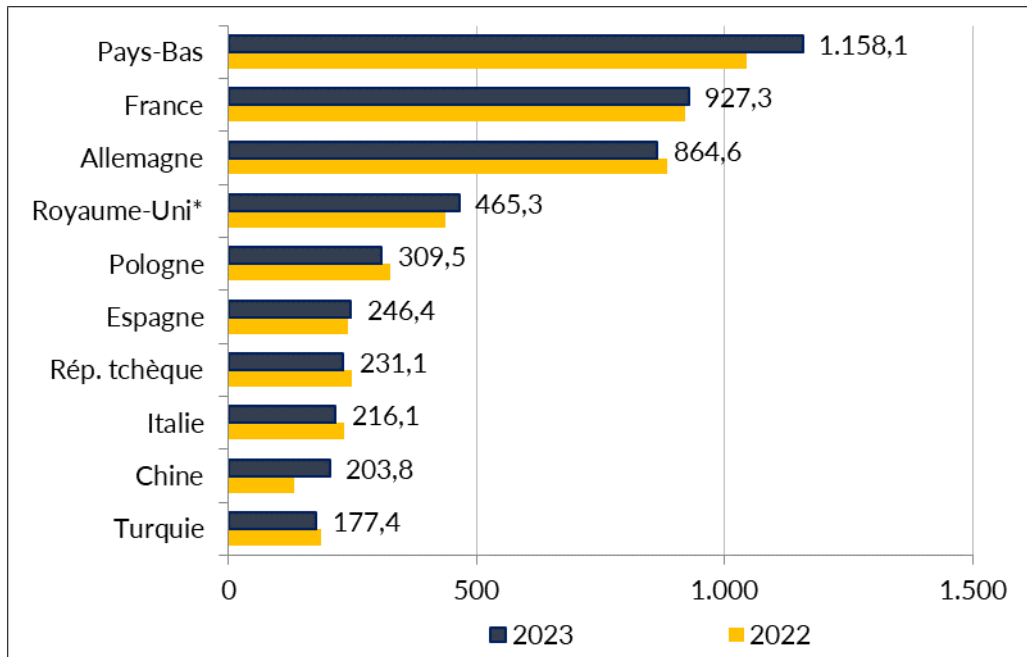
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

	C20.4	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.701,0	2.589,9	2.839,7	3.367,2	3.384,1	1.763,9	1.591,6
			-4,1%	9,6%	18,6%	0,5%		-9,8%
	Investissements (TVA)	65,6	55,3	59,3	76,7	90,3	56,8	37,1
			-15,8%	7,4%	29,2%	17,8%		-34,7%
Indice de production		94,7	98,6	100,0	105,3	97,1	97,7	100,6
			4,1%	1,4%	5,3%	-7,8%		2,9%
Indice des prix à la production		107,8	108,4	107,5	119,7	137,1	137,8	129,7
			0,6%	-0,8%	11,3%	14,6%		-5,9%
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	4.950	5.061	5.037	5.175	5.046	5.144	4.841
			2,2%	-0,5%	2,7%	-2,5%		-5,9%
	Masse salariale	194,7	195,5	199,3	222,1	230,1	54,8	53,4
Nombre d'employeurs		85	86	90	88	88	89	85
			1,8%	4,1%	-1,7%	-0,3%		-4,5%
Dynamique entrepreneuriale		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Créations	51	64	79	47	29	n.a.	n.a.
			25,5%	23,4%	-40,5%	-38,3%		
	Radiations	16	23	21	30	46	n.a.	n.a.
			43,8%	-8,7%	42,9%	53,3%		
	Assujettis	300	342	398	409	394	n.a.	n.a.
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	5.114,4	5.128,5	5.259,1	6.151,2	6.386,7	3.304,5	3.181,4
			0,3%	2,5%	17,0%	3,8%		-3,7%
	Exportations intra-UE27	3.889,9	3.846,8	3.754,2	4.427,6	4.513,2	2.268,5	2.336,5
			-1,1%	-2,4%	17,9%	1,9%		3,0%
Exportations extra-UE27	1.224,4	1.281,7	1.504,9	1.723,6	1.873,5	1.036,0	845,0	
		4,7%	17,4%	14,5%	8,7%		-18,4%	
Importations totales	4.006,9	3.913,8	4.109,7	4.665,7	4.794,8	2.454,5	2.361,9	
		-2,3%	5,0%	13,5%	2,8%		-3,8%	
Importations intra-UE27	3.286,5	3.302,3	2.969,7	3.381,5	3.771,4	1.911,5	1.875,2	
		0,5%	-10,1%	13,9%	11,5%		-1,9%	
Importations extra-UE27	720,5	611,6	1.139,9	1.284,2	1.023,5	543,0	486,6	
		-15,1%	86,4%	12,7%	-20,3%		-10,4%	
Balance commerciale	1.107,5	1.214,7	1.149,4	1.485,5	1.591,9	850,0	819,6	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

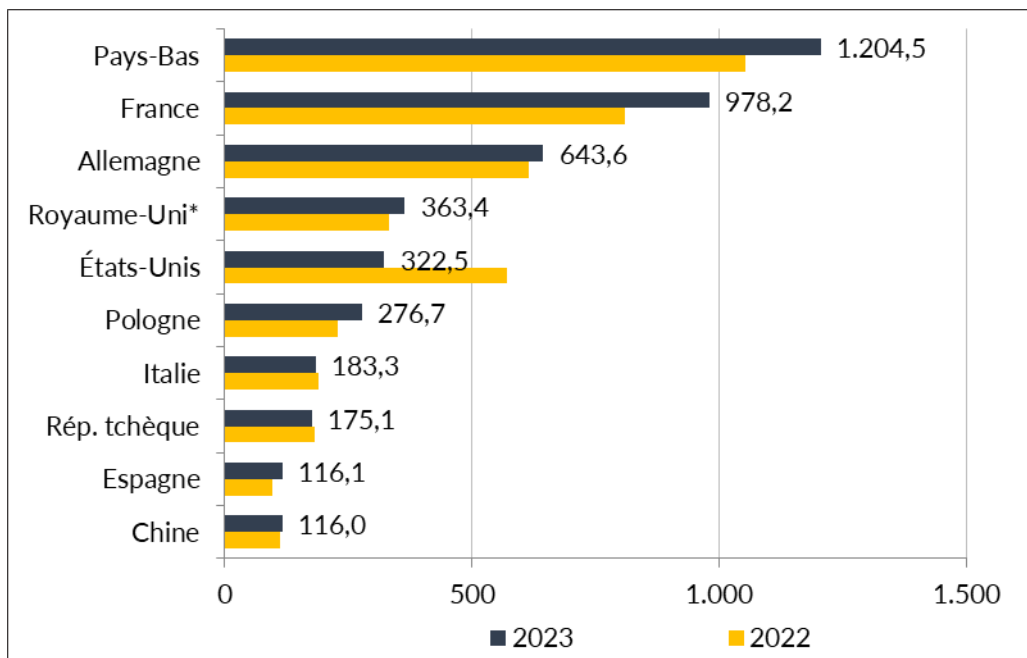
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5) comprend la fabrication d'explosifs et d'articles de pyrotechnie, de colles, d'huiles essentielles et de produits chimiques non classés ailleurs, comme les produits chimiques pour la photographie (y compris les films photographiques et les papiers sensibilisés), les réactifs composés de diagnostic, la fabrication d'encre à écrire et à dessiner, etc.

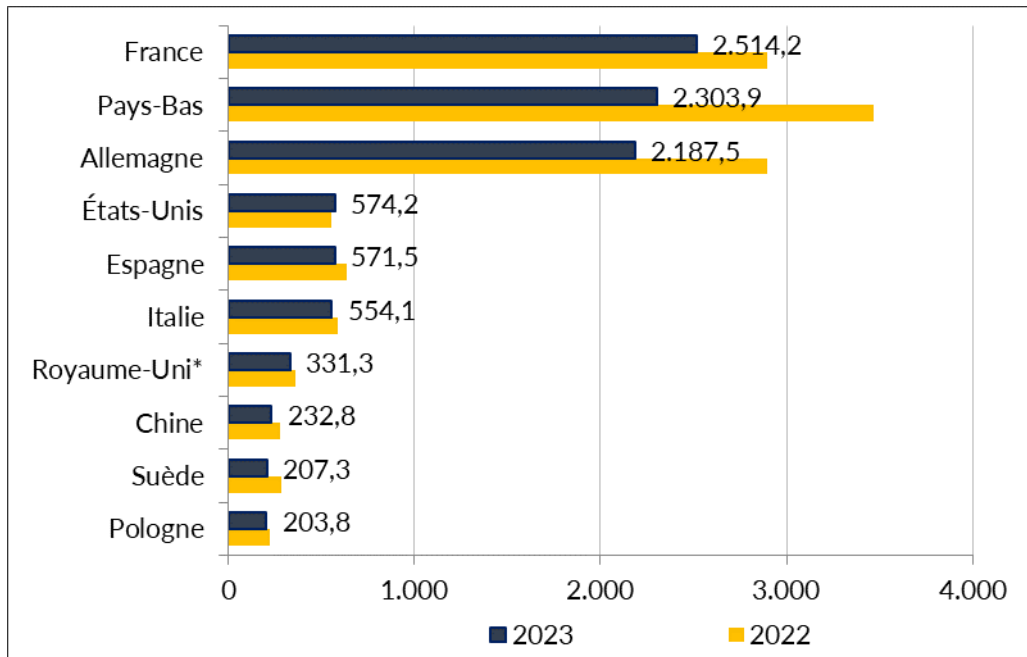
Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

	C20.5	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	3.946,1	3.401,7	3.947,2	4.876,7	4.264,4	2.161,8	2.307,4
			-13,8%	16,0%	23,5%	-12,6%		6,7%
	Investissements (TVA)	149,5	204,3	254,6	401,9	873,1	353,5	466,1
			36,7%	24,6%	57,9%	117,2%		31,8%
Indicateurs d'activité	Indice de production	92,0	87,4	100,0	102,0	96,4	99,9	100,3
			-5,0%	14,4%	2,0%	-5,5%		0,5%
	Indice des prix à la production	118,0	118,9	121,9	143,4	145,8	148,6	136,4
			0,7%	2,5%	17,7%	1,7%		-8,2%
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	6.269	6.307	6.301	6.306	6.295	6.315	6.367
			0,6%	-0,1%	0,1%	-0,2%		0,8%
	Masse salariale	343,1	348,3	352,5	385,3	407,3	96,0	96,0
Emploi			1,5%	1,2%	9,3%	5,7%		0,0%
	Nombre d'employeurs	92	92	89	90	91	91	90
			0,5%	-3,3%	0,6%	1,4%		-1,1%
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	9	11	12	6	5	n.a.	n.a.
			22,2%	9,1%	-50,0%	-16,7%		
	Radiations	8	5	4	4	5	n.a.	n.a.
			-37,5%	-20,0%	0,0%	25,0%		
	Assujettis	161	162	172	176	172	n.a.	n.a.
			0,6%	6,2%	2,3%	-2,3%		
Dynamique entrepreneuriale	Faillites	1	2	0	2	0	0	2
			100,0%	-100,0%		-100,0%		
	Emplois perdus à la suite des faillites	1	11	0	3	0	0	8
			1000,0%	-100,0%		-100,0%		
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	9.231,9	9.401,5	11.478,9	15.333,9	12.561,3	6.201,3	6.488,4
			1,8%	22,1%	33,6%	-18,1%		4,6%
	Exportations intra-UE27	6.727,5	7.090,3	8.677,0	12.083,7	9.501,9	4.716,5	4.874,5
			5,4%	22,4%	39,3%	-21,4%		3,4%
	Exportations extra-UE27	2.504,4	2.311,3	2.801,9	3.250,1	3.059,4	1.484,8	1.613,9
			-7,7%	21,2%	16,0%	-5,9%		8,7%
	Importations totales	6.810,2	7.430,8	9.550,8	13.086,8	10.530,0	5.273,0	5.485,7
		9,1%	28,5%	37,0%	-19,5%		4,0%	
Importations intra-UE27	5.231,8	5.815,4	7.367,6	9.676,3	7.929,3	3.952,9	4.294,4	
		11,2%	26,7%	31,3%	-18,1%		8,6%	
Importations extra-UE27	1.578,4	1.615,4	2.183,2	3.410,5	2.600,7	1.320,1	1.191,3	
		2,3%	35,1%	56,2%	-23,7%		-9,8%	
Balance commerciale	2.421,7	1.970,7	1.928,1	2.247,1	2.031,3	928,3	1.002,7	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

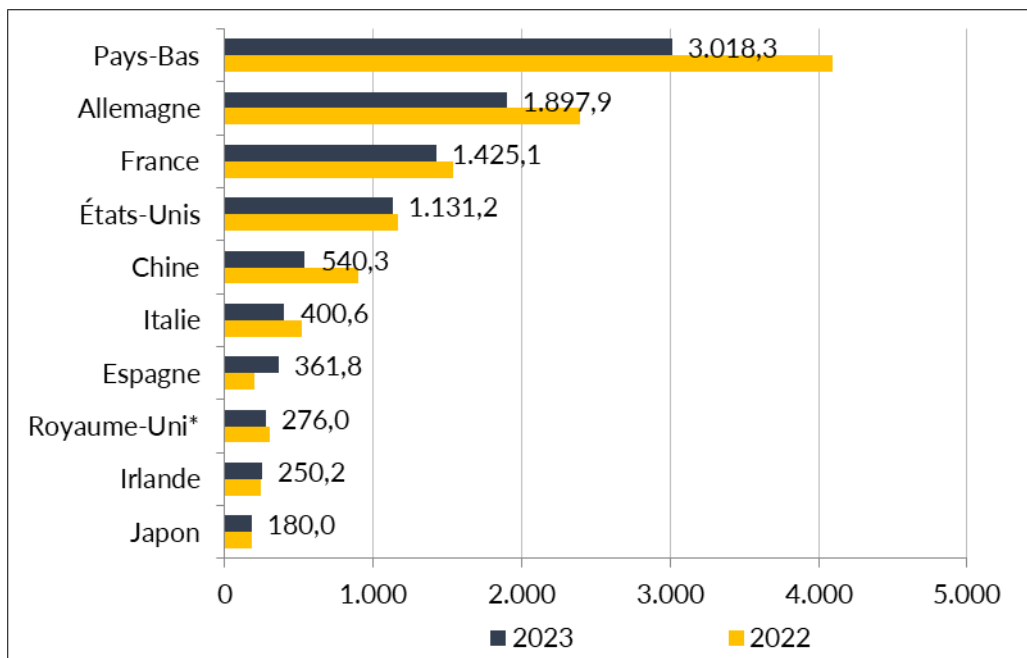
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6) comprend la fabrication de câbles de filaments synthétiques ou artificiels ; la fabrication de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, non cardées, ni peignées, ni autrement transformées pour la filature ; la fabrication de fils de filaments synthétiques ou artificiels, y compris les fils à haute ténacité et la fabrication de monofilaments synthétiques ou artificiels et de lames en matières textiles synthétiques ou artificielles.

Elle ne comprend pas la filature de fils synthétiques ou artificiels (C13.100), la fabrication de fils de fibres synthétiques ou artificielles (C13.100) et la fabrication de fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels (C13.100).

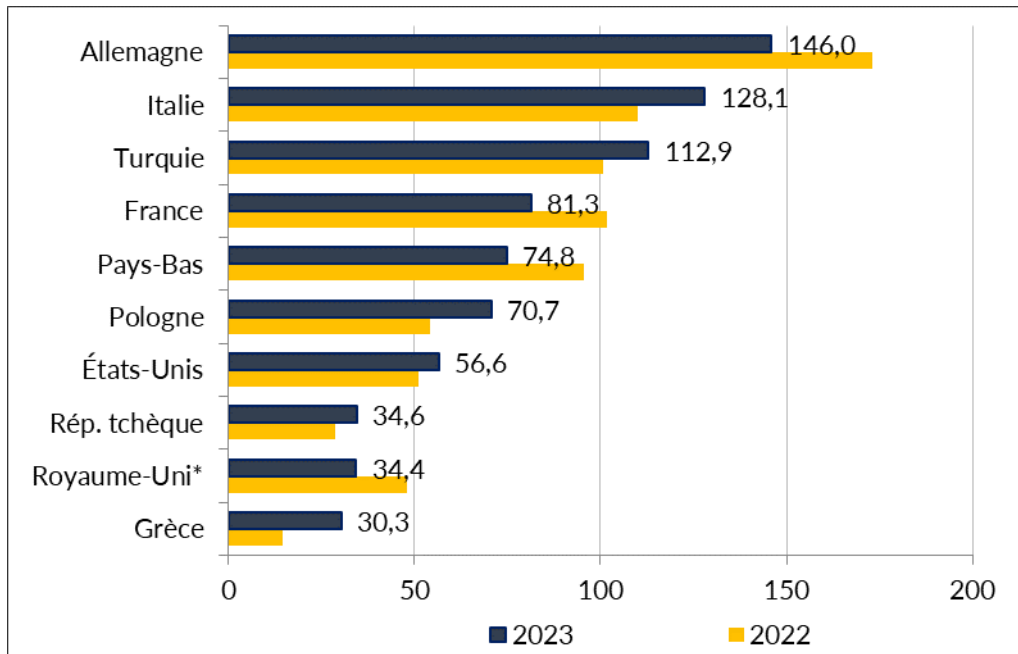
Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

	C20.6	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	130,3	142,1	171,6	271,3	315,5	165,3	174,1
			9,1%	20,8%	58,1%	16,3%		5,3%
	Investissements (TVA)	4,0	1,9	3,8	7,6	3,8	2,0	3,0
			-53,2%	100,9%	100,6%	-49,3%		48,9%
	Indice de production	C	C	C	C	C	C	C
	Indice des prix à la production	122,2	114,9	131,0	147,2	118,9	126,7	104,3
			-5,9%	14,0%	12,4%	-19,2%		-17,7%
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	300	262	275	284	281	285	283
			-12,8%	4,9%	3,6%	-1,2%		-0,7%
	Masse salariale	10,0	8,9	10,5	11,7	12,2	2,8	3,3
		-11,3%	18,0%	11,6%	4,7%		15,5%	
	Nombre d'employeurs	6	5	5	5	5	5	5
			-4,5%	-4,8%	0,0%	0,0%		0,0%
Dynamique entrepreneuriale		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Créations	3	1	1	1	2	n.a.	n.a.
			-66,7%	0,0%	0,0%	100,0%		
	Radiations	3	0	0	0	0	n.a.	n.a.
			-100,0%					
	Assujettis	21	21	23	22	25	n.a.	n.a.
		0,0%	9,5%	-4,3%	13,6%			
	Faillites	1	0	0	0	0	0	0
			-100,0%					
	Emplois perdus à la suite des faillites	83	0	0	0	0	0	0
			-100,0%					
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	982,8	842,7	1.015,4	1.093,2	1.122,4	644,9	574,3
			-14,3%	20,5%	7,7%	2,7%		-11,0%
	Exportations intra-UE27	706,3	594,7	691,7	716,4	705,8	414,5	363,5
			-15,8%	16,3%	3,6%	-1,5%		-12,3%
	Exportations extra-UE27	276,5	248,0	323,7	376,7	416,7	230,5	210,8
			-10,3%	30,5%	16,4%	10,6%		-8,6%
	Importations totales	679,1	551,0	634,2	806,6	751,4	429,1	417,6
		-18,9%	15,1%	27,2%	-6,8%		-2,7%	
Importations intra-UE27	287,5	250,3	293,4	372,6	325,5	180,0	224,7	
		-12,9%	17,2%	27,0%	-12,6%		24,8%	
Importations extra-UE27	391,6	300,6	340,8	433,9	425,9	249,2	193,0	
		-23,2%	13,4%	27,3%	-1,9%		-22,6%	
	Balance commerciale	303,8	291,7	381,2	286,6	371,0	215,8	156,7

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

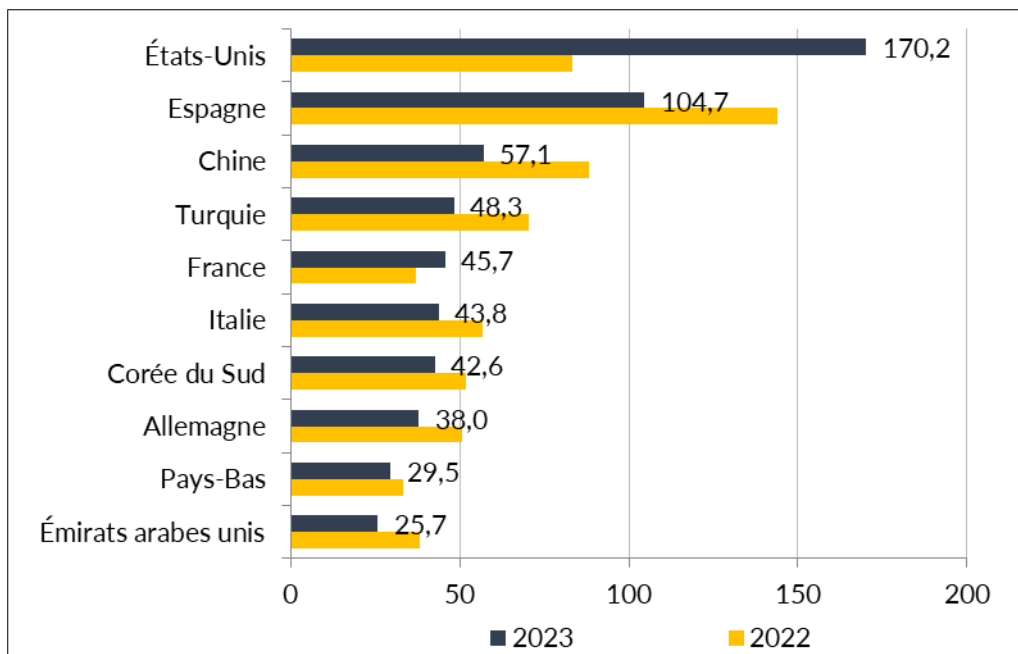
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Industrie pharmaceutique (C21)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie pharmaceutique (C21) comprend la fabrication de produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques. Elle comprend également la fabrication de produits chimiques à usage médicinal et de produits d'herboristerie.

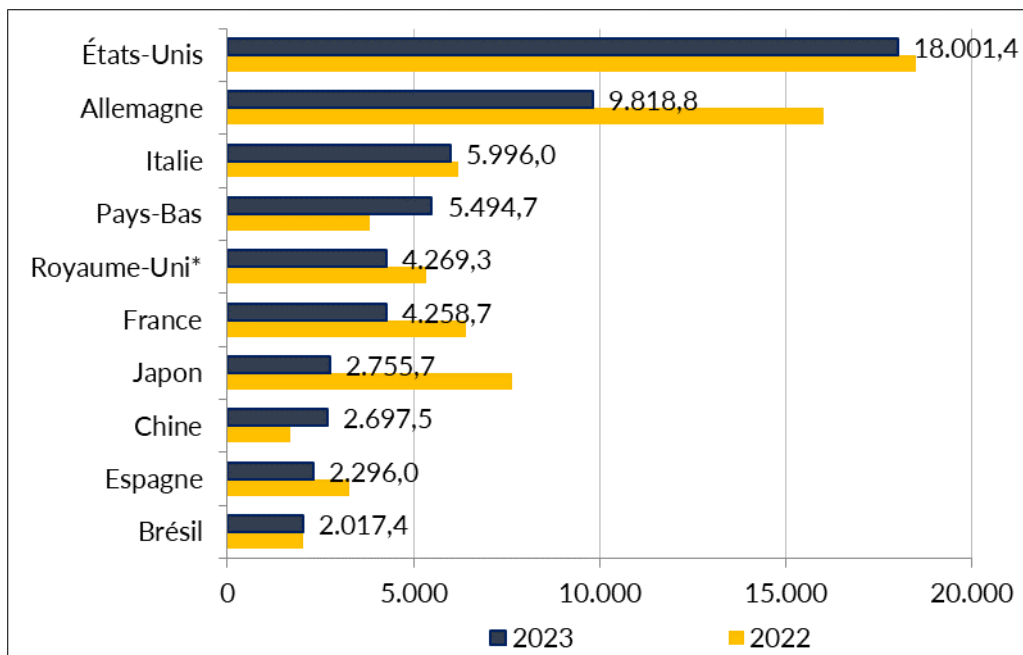
Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique (C21)

	C21	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	19.986,4	19.656,3	20.523,8	20.872,9	21.952,0	10.635,9	11.500,8
			-1,7%	4,4%	1,7%	5,2%		8,1%
	Investissements (TVA)	597,1	634,1	741,8	896,7	1.015,3	461,0	375,7
			6,2%	17,0%	20,9%	13,2%		-18,5%
Indice de production		42,1	47,5	100,0	101,8	77,2	81,9	74,7
			12,8%	110,7%	1,8%	-24,2%		-8,8%
Indice des prix à la production		95,0	97,5	96,9	98,9	97,1	98,4	99,4
			2,6%	-0,7%	2,1%	-1,9%		1,0%
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
Emploi	Postes de travail	30.719	31.997	33.234	34.781	35.738	35.537	35.899
			4,2%	3,9%	4,7%	2,8%		1,0%
	Masse salariale	1.977,9	2.122,2	2.279,7	2.466,3	2.643,2	660,2	688,0
Nombre d'employeurs		104	114	111	110	108	108	108
			9,9%	-2,2%	-1,3%	-1,8%		0,0%
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	22	24	29	25	16	n.a.	n.a.
			9,1%	20,8%	-13,8%	-36,0%		
	Radiations	9	8	17	7	15	n.a.	n.a.
			-11,1%	112,5%	-58,8%	114,3%		
	Assujettis	226	241	245	247	242	n.a.	n.a.
			6,6%	1,7%	0,8%	-2,0%		
Faillites		1	1	1	3	0	0	2
			0,0%	0,0%	200,0%	-100,0%		
Emplois perdus à la suite des faillites		2	1	1	83	0	0	42
			-50,0%	0,0%	8200,0%	-100,0%		
		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	52.438,3	59.138,9	86.055,7	101.024,5	81.469,6	40.466,7	37.102,6
			12,8%	45,5%	17,4%	-19,4%		-8,3%
	Exportations intra-UE27	26.636,4	28.505,3	39.547,5	44.736,7	35.143,5	17.655,7	17.042,6
			7,0%	38,7%	13,1%	-21,4%		-3,5%
	Exportations extra-UE27	25.802,0	30.633,5	46.508,2	56.287,8	46.326,1	22.811,0	20.059,9
			18,7%	51,8%	21,0%	-17,7%		-12,1%
	Importations totales	45.097,4	48.771,6	63.961,9	79.256,0	70.645,2	37.543,9	32.293,7
		8,1%	31,1%	23,9%	-10,9%		-14,0%	
Importations intra-UE27	28.362,2	33.128,5	45.319,3	57.716,8	43.659,1	22.989,5	20.899,1	
		16,8%	36,8%	27,4%	-24,4%		-9,1%	
Importations extra-UE27	16.735,1	15.643,1	18.642,6	21.539,2	26.986,2	14.554,4	11.394,6	
		-6,5%	19,2%	15,5%	25,3%		-21,7%	
Balance commerciale	7.340,9	10.367,3	22.093,8	21.768,5	10.824,4	2.922,8	4.808,8	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie pharmaceutique (C21)

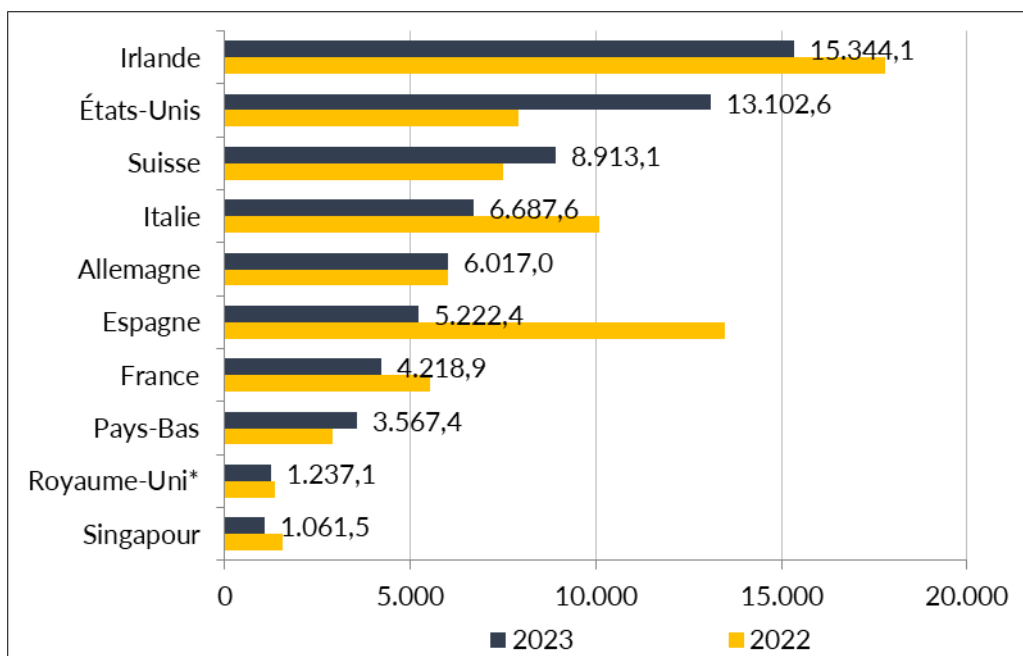
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie pharmaceutique (C21)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) comprend la production des principes actifs destinés à la fabrication de médicaments : antibiotiques, vitamines de base, acides salicylique et O-acétylsalicylique, etc., la transformation du sang. Elle comprend également la fabrication de sucres chimiquement purs et la transformation de glandes et la production d'extraits de glandes, etc.

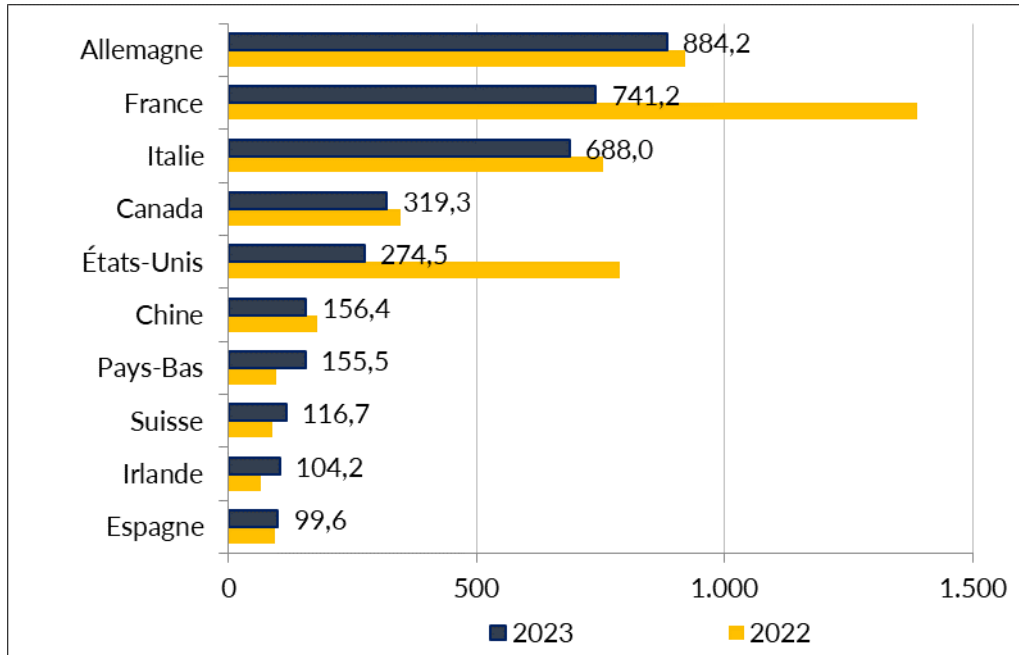
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

	C21.1	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	516,2	580,3	689,4	799,8	440,2	374,7
				12,4%	18,8%	16,0%		-14,9%
	Investissements (TVA)	43,2	50,7	51,9	73,8	66,5	30,4	37,9
			17,2%	2,4%	42,3%	-9,9%		24,6%
	Indice de production	92,3	102,4	100,0	95,2	100,2	99,6	119,3
	Indice des prix à la production	C	C	C	C	C	C	C
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	1.645	1.720	1.773	2.038	2.259	2.263	2.249
			4,5%	3,1%	15,0%	10,8%		-0,6%
	Masse salariale	82,9	88,5	92,8	116,6	137,2	31,7	31,6
		6,8%	4,9%	25,5%	17,7%		-0,5%	
	Nombre d'employeurs	23	23	21	22	22	21	23
			2,2%	-8,7%	2,4%	1,2%		9,5%
Dynamique entrepreneuriale		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Créations	8	13	11	15	9	n.a.	n.a.
			62,5%	-15,4%	36,4%	-40,0%		
	Radiations	1	3	8	2	5	n.a.	n.a.
			200,0%	166,7%	-75,0%	150,0%		
	Assujettis	78	88	88	95	94	n.a.	n.a.
		12,8%	0,0%	8,0%	-1,1%			
	Faillites	1	0	0	1	0	0	0
			-100,0%			-100,0%		
	Emplois perdus à la suite des faillites	2	0	0	1	0	0	0
			-100,0%			-100,0%		
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	17.617,2	6.306,7	4.822,8	5.419,9	4.133,3	2.520,8	2.931,9
			-64,2%	-23,5%	12,4%	-23,7%		16,3%
	Exportations intra-UE27	11.311,5	3.815,5	3.078,6	3.536,5	2.835,3	1.797,4	1.887,9
			-66,3%	-19,3%	14,9%	-19,8%		5,0%
	Exportations extra-UE27	6.305,7	2.491,2	1.744,2	1.883,4	1.298,0	723,4	1.044,0
			-60,5%	-30,0%	8,0%	-31,1%		44,3%
	Importations totales	16.452,5	5.310,7	5.475,1	6.487,1	5.638,1	3.282,9	2.846,8
		-67,7%	3,1%	18,5%	-13,1%		-13,3%	
Importations intra-UE27	9.371,4	3.356,7	4.007,7	4.115,2	3.664,7	2.326,6	1.627,3	
		-64,2%	19,4%	2,7%	-10,9%		-30,1%	
Importations extra-UE27	7.081,1	1.954,0	1.467,4	2.371,9	1.973,4	956,3	1.219,5	
		-72,4%	-24,9%	61,6%	-16,8%		27,5%	
	Balance commerciale	1.164,7	996,1	-652,3	-1.067,2	-1.504,9	-762,1	85,1

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

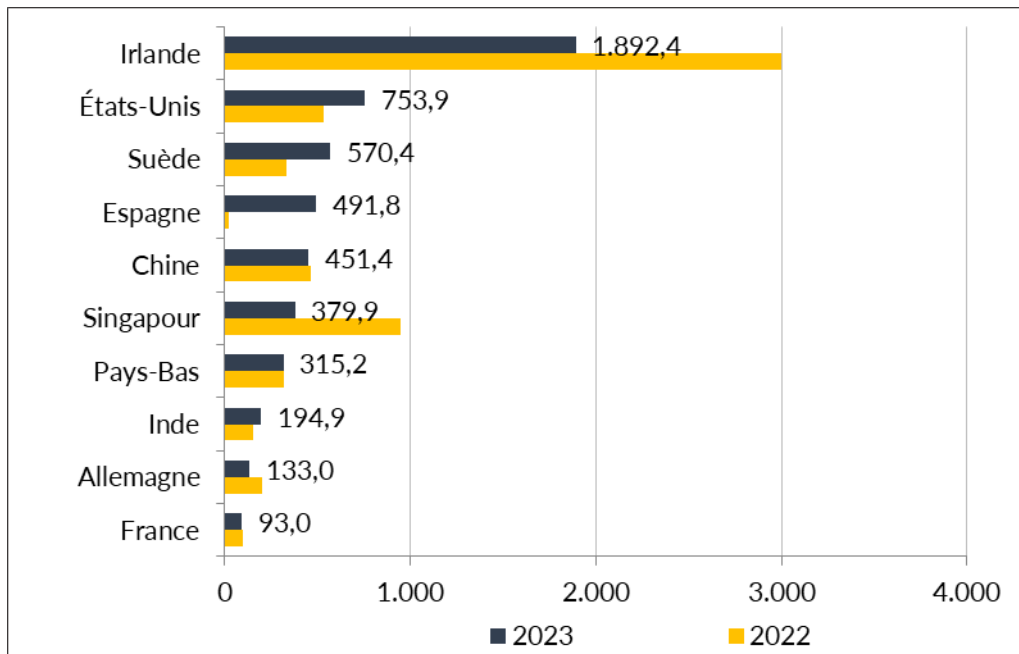
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) comprend la fabrication de médicaments (sérum thérapeutiques et autres constituants du sang, vaccins, médicaments divers, y compris les préparations homéopathiques) ; la fabrication de préparations chimiques contraceptives à usage externe et de médicaments contraceptifs à base d'hormones et la fabrication de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies. Elle comprend également la préparation de produits d'herboristerie (broyage, triage, mouture) à usage pharmaceutique, les préparations vétérinaires et la fabrication de tisanes de plantes médicinales. Cette sous-classe ne comprend pas la fabrication de tisanes à base de plantes (menthe, verveine, camomille, etc.) (C10.830) ; le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux (C46.460) ; le commerce de détail de produits pharmaceutiques (C47.730) ; les activités de recherche et développement de produits pharmaceutiques et de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies (groupe 72.1) ; le conditionnement de préparations pharmaceutiques (C82.920).

La fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) comprend également la fabrication d'autres produits pharmaceutiques. Cette sous-classe comprend la fabrication de substances radioactives de diagnostic in vivo ; la fabrication de préparations de diagnostic, y compris les tests de grossesse ; la fabrication d'ouates, de gazes, de bandes, de pansements, de catguts, etc., à usage médical. Cette sous-classe ne comprend pas la fabrication d'ouates de matières textiles et d'articles en ces ouates (serviettes et tampons hygiéniques) (C17.220) ; la fabrication de produits d'obturation dentaire et de ciments dentaires (C32.500) ; la fabrication de ciments pour la réfection osseuse (C32.500) ; le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux (C46.460) ; le commerce de détail de produits pharmaceutiques (C47.730) ; les activités de recherche et développement de produits pharmaceutiques et de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies (groupe 72.1) ; le conditionnement de produits pharmaceutiques (C82.920).

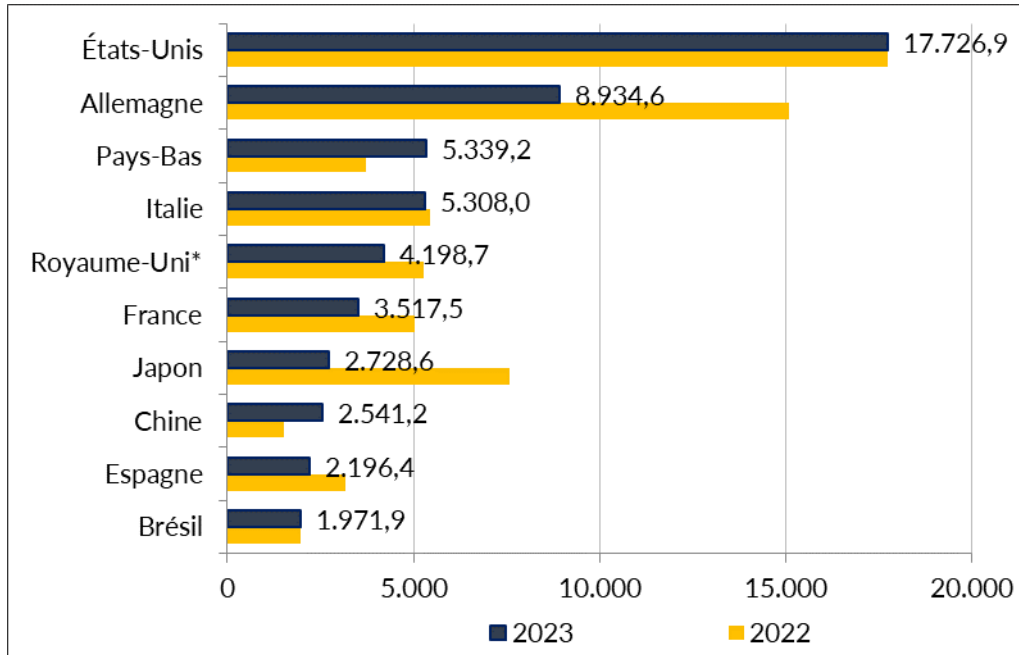
Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

	C21.2	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	C	19.140,1	19.943,5	20.183,4	21.152,2	10.195,7	11.126,1
				4,2%	1,2%	4,8%		9,1%
	Investissements (TVA)	553,9	583,4	689,9	822,9	948,8	430,6	337,8
			5,3%	18,2%	19,3%	15,3%		-21,6%
	Indice de production	41,7	47,1	100,0	101,9	76,9	81,7	74,1
		12,8%	112,3%	1,9%	-24,6%		-9,2%	
Indice des prix à la production	92,7	95,2	94,5	96,3	94,4	95,7	96,8	
		2,7%	-0,7%	1,8%	-1,9%		1,2%	
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	29.074	30.277	31.461	32.743	33.479	33.274	33.650
			4,1%	3,9%	4,1%	2,2%		1,1%
	Masse salariale	1.895,1	2.033,7	2.186,9	2.349,8	2.506,0	628,5	656,5
		7,3%	7,5%	7,4%	6,6%		4,4%	
Nombre d'employeurs	81	91	90	88	86	87	85	
		12,0%	-0,6%	-2,2%	-2,5%		-2,3%	
Dynamique entrepreneuriale		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Créations	14	11	18	10	7	n.a.	n.a.
			-21,4%	63,6%	-44,4%	-30,0%		
	Radiations	8	5	9	5	10	n.a.	n.a.
			-37,5%	80,0%	-44,4%	100,0%		
	Assujettis	148	153	157	152	148	n.a.	n.a.
		3,4%	2,6%	-3,2%	-2,6%			
Faillites	0	1	1	2	0	0	2	
		0,0%	100,0%	-100,0%				
Emplois perdus à la suite des faillites	0	1	1	82	0	0	42	
		0,0%	8100,0%	-100,0%				
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	34.821,1	52.832,1	81.232,9	95.604,6	77.336,3	37.945,8	34.170,7
			51,7%	53,8%	17,7%	-19,1%		-9,9%
	Exportations intra-UE27	15.324,8	24.689,8	36.468,9	41.200,2	32.308,2	15.858,3	15.154,7
			61,1%	47,7%	13,0%	-21,6%		-4,4%
	Exportations extra-UE27	19.496,2	28.142,3	44.763,9	54.404,3	45.028,1	22.087,5	19.016,0
			44,3%	59,1%	21,5%	-17,2%		-13,9%
	Importations totales	28.644,9	43.460,9	58.486,9	72.768,9	65.007,1	34.261,0	29.446,9
			51,7%	34,6%	24,4%	-10,7%		-14,1%
Importations intra-UE27	18.990,8	29.771,8	41.311,6	53.601,6	39.994,4	20.662,9	19.271,9	
		56,8%	38,8%	29,7%	-25,4%		-6,7%	
Importations extra-UE27	9.654,0	13.689,1	17.175,2	19.167,3	25.012,7	13.598,1	10.175,1	
		41,8%	25,5%	11,6%	30,5%		-25,2%	
Balance commerciale	6.176,2	9.371,2	22.746,0	22.835,6	12.329,2	3.684,8	4.723,7	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

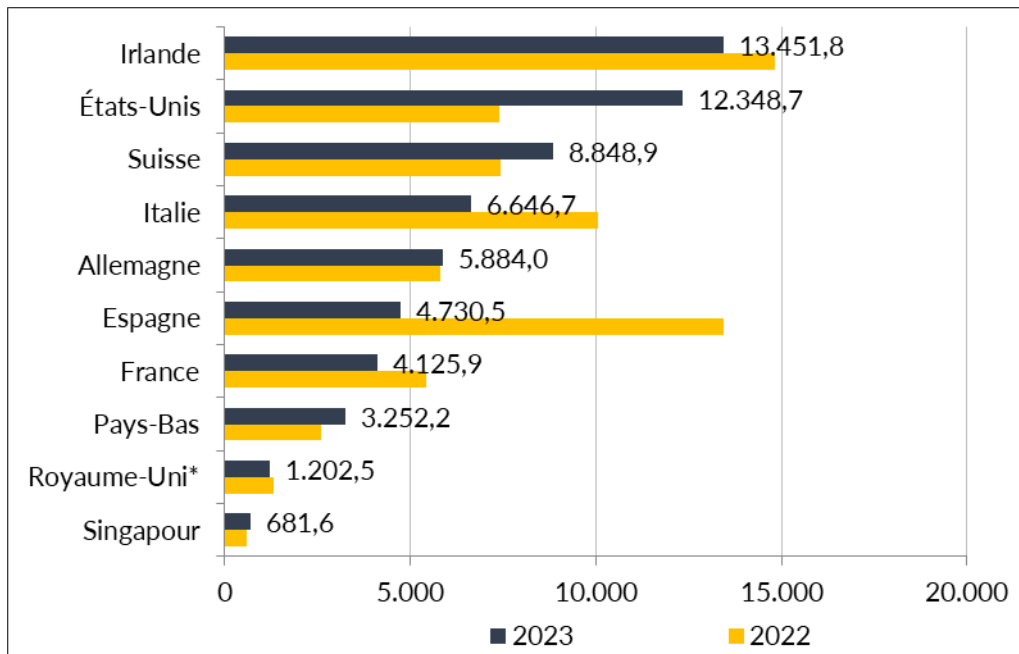
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) couvre la fabrication du caoutchouc et des plastiques. Elle se caractérise par les matières premières utilisées dans le processus de fabrication. Ce qui ne veut pas dire que tous les produits faits en ces matières relèvent nécessairement de ce secteur. Plus de détails concernant les produits en caoutchouc (C22.1) et les produits en plastique (C22.2) sont fournis dans les descriptions de leurs fiches respectives.

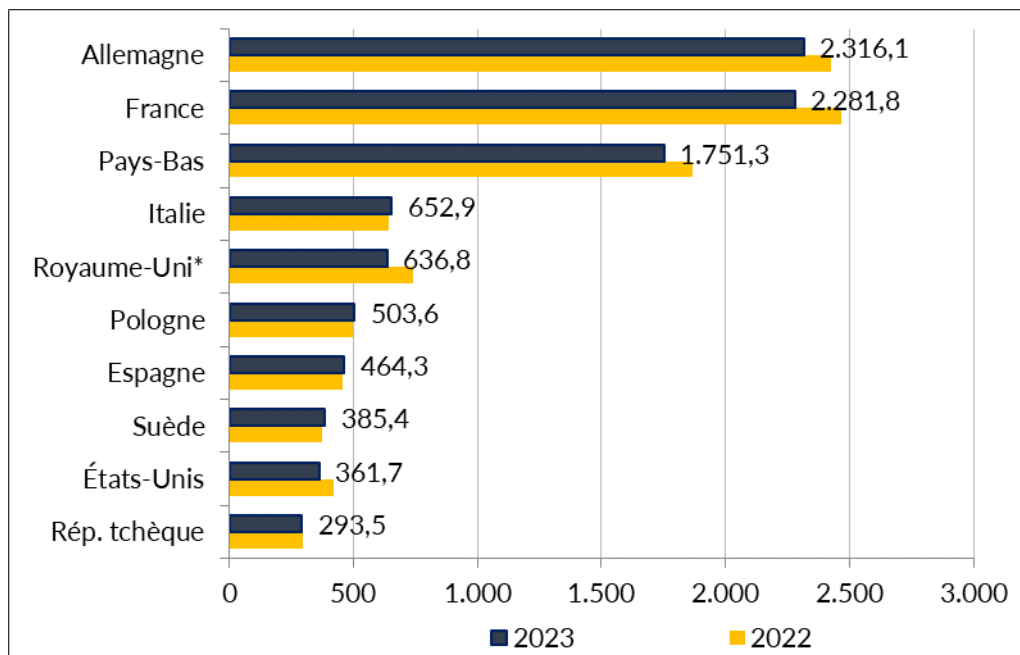
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

	C22	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	8.632,0	8.611,0	10.157,1	10.998,6	10.060,4	5.368,2	5.040,9
			-0,2%	18,0%	8,3%	-8,5%		-6,1%
	Investissements (TVA)	313,3	280,9	347,4	335,8	338,9	161,7	152,2
			-10,3%	23,7%	-3,3%	0,9%		-5,9%
Indice de production		98,0	94,2	100,0	96,0	91,5	97,0	92,9
			-3,8%	6,1%	-4,0%	-4,8%		-4,3%
Indice des prix à la production		119,7	116,5	130,5	150,8	148,9	150,8	148,0
			-2,6%	12,0%	15,6%	-1,2%		-1,9%
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	21.631	21.621	21.742	21.474	20.847	21.138	20.484
			0,0%	0,6%	-1,2%	-2,9%		-3,1%
	Masse salariale	891,0	863,6	908,4	1.011,2	1.014,9	243,5	243,3
Nombre d'employeurs		483	478	477	475	472	472	467
			-0,9%	-0,2%	-0,6%	-0,5%		-1,1%
Dynamique entrepreneuriale		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Créations	37	48	57	53	46	n.a.	n.a.
			29,7%	18,8%	-7,0%	-13,2%		
	Radiations	41	30	42	33	50	n.a.	n.a.
			-26,8%	40,0%	-21,4%	51,5%		
	Assujettis	925	940	955	966	958	n.a.	n.a.
Faillites		8	5	6	3	4	3	6
			1,6%	1,6%	1,2%	-0,8%		
	Emplois perdus à la suite des faillites	29	11	41	89	16	12	38
		-62,1%	272,7%	117,1%	-82,0%		216,7%	
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	11.008,0	10.731,8	12.312,1	13.418,2	12.746,7	6.782,7	6.322,1
			-2,5%	14,7%	9,0%	-5,0%		-6,8%
	Exportations intra-UE27	8.883,4	8.805,8	9.488,0	10.435,4	9.972,6	5.315,0	4.915,4
			-0,9%	7,7%	10,0%	-4,4%		-7,5%
	Exportations extra-UE27	2.124,6	1.926,0	2.824,1	2.982,8	2.774,1	1.467,6	1.406,7
			-9,3%	46,6%	5,6%	-7,0%		-4,2%
	Importations totales	9.616,5	9.357,5	11.043,7	12.265,6	11.491,6	6.061,2	5.724,3
		-2,7%	18,0%	11,1%	-6,3%		-5,6%	
Importations intra-UE27	7.047,5	6.748,5	7.598,0	8.414,2	8.239,7	4.360,5	4.042,9	
		-4,2%	12,6%	10,7%	-2,1%		-7,3%	
Importations extra-UE27	2.569,0	2.609,0	3.445,7	3.851,5	3.251,9	1.700,7	1.681,4	
		1,6%	32,1%	11,8%	-15,6%		-1,1%	
Balance commerciale	1.391,5	1.374,3	1.268,4	1.152,5	1.255,1	721,5	597,9	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

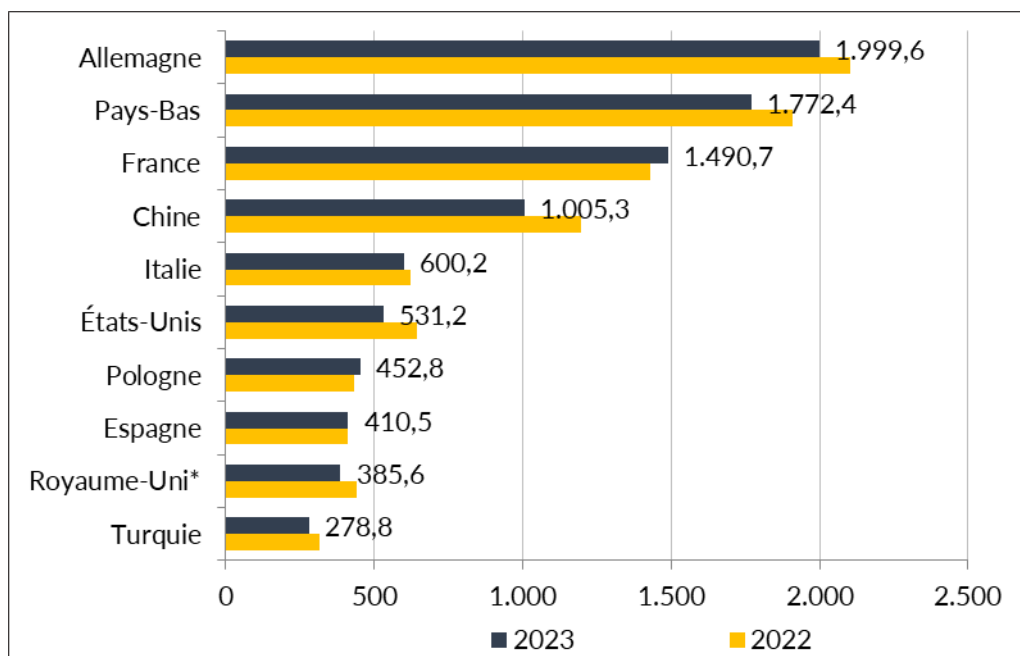
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) comprend la fabrication et rechapage de pneumatiques notamment la fabrication de pneumatiques en caoutchouc pour véhicules, avions, tracteurs agricoles, équipements, machines mobiles, industrie aéronautique, jouets, meubles et autres utilisations (pneumatiques, bandages pleins ou creux), la fabrication de chambres à airs pour pneumatiques, la fabrication de bandes de roulement amovibles pour pneumatiques, de flaps, de profilés pour le rechapage des pneumatiques, le rechapage et le resculptage. Cette nomenclature comprend également la fabrication d'autres articles en caoutchouc dont la fabrication d'autres articles en caoutchouc naturel ou synthétique, non vulcanisé, vulcanisé ou durci, la fabrication de brosses en caoutchouc, la fabrication de tuyaux de pipe en caoutchouc dur, la fabrication de peignes, de barrettes, de bigoudis et d'articles similaires en caoutchouc dur, etc.

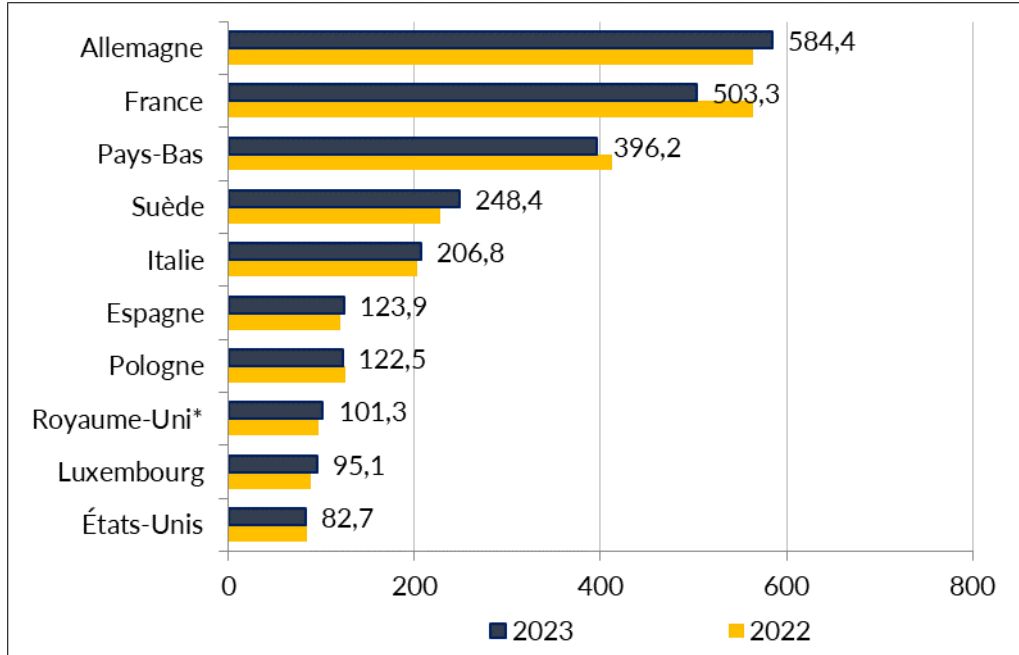
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

	C22.1	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	782,0	705,6	931,2	1.098,7	1.045,2	548,3	540,8
			-9,8%	32,0%	18,0%	-4,9%		-1,4%
	Investissements (TVA)	34,6	26,0	38,5	31,9	24,3	11,0	12,6
			-24,7%	47,7%	-17,1%	-23,6%		15,1%
Indice de production		104,0	90,9	100,0	97,1	86,5	97,2	83,7
			-12,6%	10,0%	-2,9%	-10,9%		-14,0%
Indice des prix à la production		109,3	108,7	113,7	126,1	135,2	133,2	136,8
			-0,6%	4,7%	10,9%	7,2%		2,6%
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	2.261	2.354	2.353	2.309	2.315	2.328	2.295
			4,1%	0,0%	-1,9%	0,3%		-1,4%
	Masse salariale	89,4	92,1	100,3	107,2	112,7	26,7	27,2
Nombre d'employeurs		58	58	59	56	53	54	53
			0,4%	1,3%	-4,7%	-5,4%		-1,9%
Dynamique entrepreneuriale		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Créations	3	6	6	5	2	n.a.	n.a.
			100,0%	0,0%	-16,7%	-60,0%		
	Radiations	3	3	2	1	2	n.a.	n.a.
			0,0%	-33,3%	-50,0%	100,0%		
	Assujettis	78	80	85	86	84	n.a.	n.a.
Faillites		0	1	1	0	1	1	0
			2,6%	6,3%	1,2%	-2,3%		
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	1	19	0	5	5	0
				1800,0%	-100,0%			-100,0%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	3.017,8	2.925,1	3.185,0	3.419,8	3.385,1	1.771,7	1.604,0
			-3,1%	8,9%	7,4%	-1,0%		-9,5%
	Exportations intra-UE27	2.366,2	2.323,4	2.467,4	2.653,5	2.630,3	1.375,9	1.233,6
			-1,8%	6,2%	7,5%	-0,9%		-10,3%
	Exportations extra-UE27	651,6	601,7	717,5	766,2	754,8	395,8	370,4
			-7,6%	19,2%	6,8%	-1,5%		-6,4%
Importations totales	2.967,1	2.840,7	3.154,4	3.548,0	3.547,9	1.842,4	1.745,1	
		-4,3%	11,0%	12,5%	0,0%		-5,3%	
Importations intra-UE27	1.981,2	1.856,6	1.980,0	2.158,9	2.342,7	1.217,0	1.126,3	
		-6,3%	6,6%	9,0%	8,5%		-7,5%	
Importations extra-UE27	985,9	984,1	1.174,5	1.389,1	1.205,1	625,4	618,8	
		-0,2%	19,3%	18,3%	-13,2%		-1,1%	
Balance commerciale	50,7	84,4	30,5	-128,2	-162,8	-70,7	-141,2	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

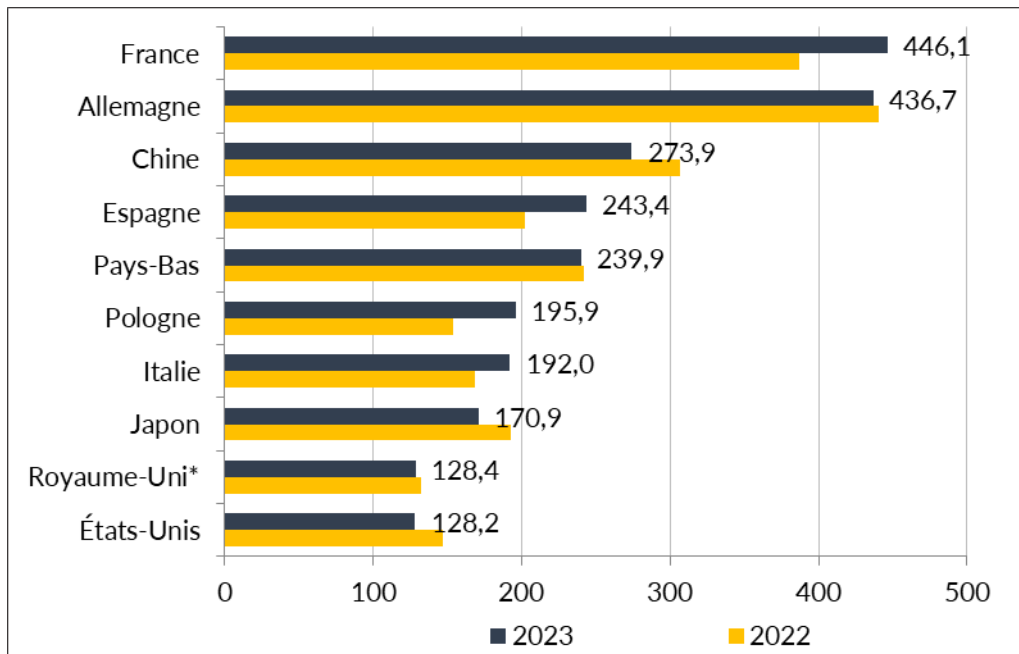
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits en plastique (C22.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en plastique (C22.2) comprend la transformation de résines synthétiques nouvelles ou réutilisées (recyclées) en produits intermédiaires ou finis en utilisant le moulage par compression, le moulage par extrusion, le moulage par injection, le moulage par soufflage et la fonderie. Les processus de production sont tels que les produits en résultant sont très diversifiés.

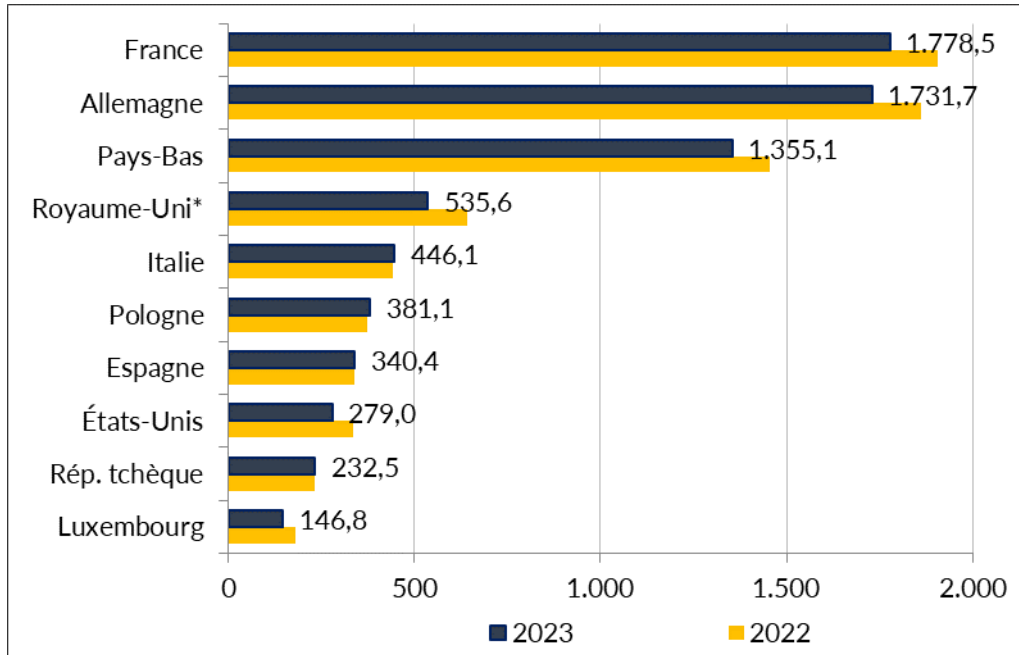
Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en plastique (C22.2)

	C22.2	2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	7.850,0	7.905,4	9.225,9	9.900,0	9.015,2	4.819,8	4.500,1
			0,7%	16,7%	7,3%	-8,9%		-6,6%
	Investissements (TVA)	278,7	254,8	308,9	304,0	314,5	150,8	139,6
			-8,6%	21,2%	-1,6%	3,5%		-7,4%
	Indice de production	97,3	94,6	100,0	95,9	92,1	97,0	94,0
			-2,8%	5,7%	-4,1%	-4,0%		-3,1%
	Indice des prix à la production	119,9	116,5	131,4	152,5	149,2	151,6	148,0
			-2,9%	12,8%	16,1%	-2,2%		-2,3%
Emploi		2019	2020	2021	2022	2023	2023M3	2024M3
	Postes de travail	19.370	19.267	19.389	19.166	18.531	18.810	18.189
			-0,5%	0,6%	-1,2%	-3,3%		-3,3%
	Masse salariale	801,6	771,5	808,1	904,0	902,2	216,8	216,1
		-3,7%	4,7%	11,9%	-0,2%		-0,3%	
	Nombre d'employeurs	425	420	419	419	419	418	414
			-1,1%	-0,4%	0,0%	0,2%		-1,0%
Dynamique entrepreneuriale		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Créations	34	42	51	48	44	n.a.	n.a.
			23,5%	21,4%	-5,9%	-8,3%		
	Radiations	38	27	40	32	48	n.a.	n.a.
			-28,9%	48,1%	-20,0%	50,0%		
	Assujettis	847	860	870	880	874	n.a.	n.a.
			1,5%	1,2%	1,1%	-0,7%		
Faillites	8	4	5	3	3	2	6	
		-50,0%	25,0%	-40,0%	0,0%		200,0%	
	Emplois perdus à la suite des faillites	29	10	22	89	11	7	38
			-65,5%	120,0%	304,5%	-87,6%		442,9%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2019	2020	2021	2022	2023	2023M6	2024M6
	Exportations totales	7.990,3	7.806,7	9.127,1	9.998,4	9.361,7	5.011,0	4.718,2
			-2,3%	16,9%	9,5%	-6,4%		-5,8%
	Exportations intra-UE27	6.517,2	6.482,4	7.020,5	7.781,9	7.342,3	3.939,1	3.681,9
			-0,5%	8,3%	10,8%	-5,6%		-6,5%
	Exportations extra-UE27	1.473,1	1.324,3	2.106,6	2.216,5	2.019,3	1.071,9	1.036,3
			-10,1%	59,1%	5,2%	-8,9%		-3,3%
	Importations totales	6.649,4	6.516,7	7.889,3	8.717,7	7.943,8	4.218,8	3.979,2
		-2,0%	21,1%	10,5%	-8,9%		-5,7%	
	Importations intra-UE27	5.066,3	4.891,9	5.618,0	6.255,3	5.897,0	3.143,5	2.916,6
			-3,4%	14,8%	11,3%	-5,7%		-7,2%
	Importations extra-UE27	1.583,1	1.624,9	2.271,2	2.462,4	2.046,8	1.075,2	1.062,5
			2,6%	39,8%	8,4%	-16,9%		-1,2%
	Balance commerciale	1.340,9	1.289,9	1.237,8	1.280,7	1.417,9	792,2	739,0

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)

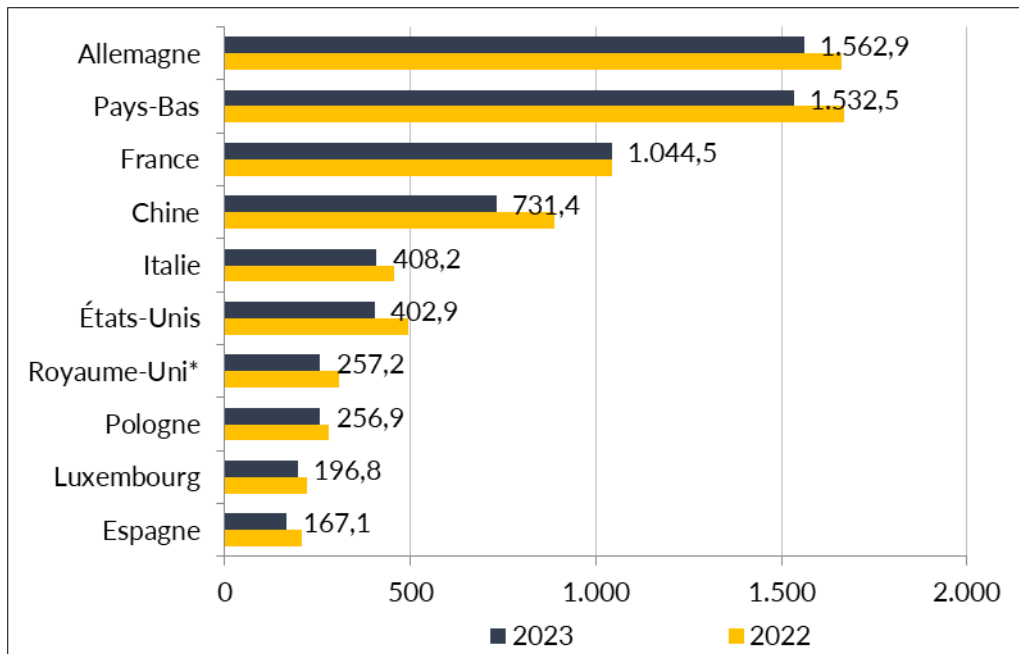
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Annexe

Nomenclature NACE

Tableau 0-1. Nomenclature NACE-de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

C20	Vervaardiging van chemische producten	Industrie chimique
C20.1	Vervaardiging van chemische basisproducten, kunstmeststoffen en stikstofverbindingen en van kunststoffen en synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
C20.11	Vervaardiging van industriële gassen	Fabrication de gaz industriels
C20.12	Vervaardiging van kleurstoffen en pigmenten	Fabrication de colorants et de pigments
C20.13	Vervaardiging van andere anorganische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
C20.14	Vervaardiging van andere organische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
C20.15	Vervaardiging van kunstmeststoffen en stikstofverbindingen	Fabrication de produits azotés et d'engrais
C20.16	Vervaardiging van kunststoffen in primaire vormen	Fabrication de matières plastiques de base
C20.17	Vervaardiging van synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de caoutchouc synthétique
C20.2	Vervaardiging van verdelgingsmiddelen en van andere chemische producten voor de landbouw	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
C20.3	Vervaardiging van verf, vernis e.d., drukinkt en mastiek	Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics
C20.4	Vervaardiging van zeep, wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen, parfums en toiletartikelen	Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette
C20.41	Vervaardiging van zeep en wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen	Fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien
C20.42	Vervaardiging van parfums en toiletartikelen	Fabrication de parfums et de produits de toilette
C20.5	Vervaardiging van andere chemische producten	Fabrication d'autres produits chimiques
C20.51	Vervaardiging van kruit en springstoffen	Fabrication de produits explosifs
C20.52	Vervaardiging van lijm	Fabrication de colles
C20.53	Vervaardiging van etherische oliën	Fabrication d'huiles essentielles
C20.59	Vervaardiging van andere chemische producten, n.e.g.	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
C20.6	Vervaardiging van synthetische en kunstmatige vezels	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

C21	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen en producten	Industrie pharmaceutique
C21.1	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
C21.2	Vervaardiging van farmaceutische producten	Fabrication de préparations pharmaceutiques

C22	Vervaardiging van producten van rubber of kunststof	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
C22.1	Vervaardiging van producten van rubber	Fabrication de produits en caoutchouc
C22.11	Vervaardiging van binnen- en buitenbanden van rubber; loopvlakvernieuwing	Fabrication et rechapage de pneumatiques
C22.19	Vervaardiging van andere producten van rubber	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
C22.2	Vervaardiging van producten van kunststof	Fabrication de produits en plastique
C22.21	Vervaardiging van platen, vellen, buizen en profielen van kunststof	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
C22.22	Vervaardiging van verpakkingsmateriaal van kunststof	Fabrication d'emballages en matières plastiques
C22.23	Vervaardiging van kunststofartikelen voor de bouw	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
C22.29	Vervaardiging van andere producten van kunststof	Fabrication d'autres articles en matières plastiques



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be